

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

71ème année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 22 janvier 1955

No 48

IL Y AURA LUTTE MUNICIPALE

M. M. Marquis, imprimeur-éditeur, candidat au siège no 1, Quartier ouest

Au poste numéro 1, du Quartier Centre, de la ville de Montmagny, M. Maurice Marquis se présente comme candidat. On sait que M. Marquis avait occupé ce siège au Conseil municipal pendant les deux dernières années.



M. Maurice Marquis, imprimeur-éditeur et président-gérant des Editions Marquis, Ltée à Montmagny est né à Ste-Anne-de-Beaupré le 29 novembre 1901. Il est le fils de Irénée Marquis, menuisier, et de Adèle Vézina.

Après avoir étudié à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes à Ste-Anne-de-Beaupré, il en-

traît en apprentissage chez Léonard et Fils, de Québec, pour se lancer dans le métier spécialisé de la fabrication des verrières d'église. Il abandonna cet apprentissage pour étendre ses études artistiques à la Montreal Art Gallery, où il gagna une bourse de trois ans. En dehors de ses cours, il consacrait tous ses loisirs à l'étude de la photographie, du dessin commercial, de la gravure, de l'imprimerie et de la lithographie.

C'est en 1920 qu'il fonde avec son frère, Gérard, une imprimerie à Montmagny pour plus tard, en 1937, fonder les Editions Marquis, qu'il dirige toujours.

Depuis 1929, il a fondé plusieurs journaux hebdomadaires: La Voix de Gaspé; L'Echo de Lotbinière; Le Courrier de Bellechasse; Le Progrès de L'Islet; L'Avenir de Montmorency, lesquels s'ajoute au Courrier de Montmagny.

M. Marquis prend une part active dans diverses organisations sociales de la ville, président de la Croix-Rouge, du club sportif, Le Bûcheron. Il est aussi Chevalier de Colomb et membre de l'Assemblée Mgr Bruno Desrochers du 4e Degré de C. de C. Il est capitaine dans les Fusiliers du St-Laurent (5R22R) (M).

En 1931, il épousait Lucie Green. Il est père de deux filles.

Dans la vie municipale, M. Marquis a fait son apparition à plusieurs reprises et outre le terme de deux ans qu'il vient de terminer au siège no 1, du Quartier Ouest, il remplit trois autres termes antérieurement.

M. Chs-A. Bergeron, pharmacien, candidat au siège no 2, Quart. Centre

M. Charles-A. Bergeron vient d'annoncer sa candidature au siège numéro 2, du Quartier Centre pour les prochaines élections municipales. Pendant le terme qui vient de finir au Conseil, M. Bergeron occupait comme échevin, ce même siège.



Né à Québec, le 20 octobre 1917, il est le fils de M. C.-J.

Bergeron, représentant de produits pharmaceutiques.

Après des études primaires à l'Ecole Montcalm, à Québec, et des études classiques au Collège St-Charles-Garnier et au Séminaire de Québec, il entra à l'Université Laval pour des études en pharmacie. En 1940, il graduait en cette matière et obtenait la Médaille du Lieutenant-Gouverneur. L'année suivante, il passait une maîtrise en pharmacie.

Quelques mois plus tard il se portait acquéreur de la pharmacie jusqu'à date exploitée par le Dr Gagnon, sur la rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny. Après avoir apporté de multiples transformations à cet établissement, il est maintenant propriétaire de l'une des pharmacies les mieux équipées du district.

Ex-président du Club Rotary, il a prit une part active aux oeuvres sociales de la ville. Il s'est également intéressé aux affaires municipales et fut élu échevin au Quartier Centre, en 1953, avec une bonne majorité.

En 1942, il épousait Cécile Bissonnette. Il est père de trois fils: Clément 11 ans; Christian 7 ans; Charles 2 mois.

M. Wilfrid Leblanc, marchand général, candidat à la mairie



M. Wilfrid Leblanc se portera candidat à la mairie aux élections municipales, tenues à Montmagny, le 1er février prochain.

Citoyen bien en vue de notre ville, M. Leblanc est natif de St-Gabriel de Rimouski. Né le 7 février 1896, il est le fils de M. Adéard Leblanc, marchand.

Avant fait ses études au couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, il compléta son cours commercial au Séminaire de Rimouski où il sortit quelques années plus tard après de brillantes études.

Jusqu'à l'âge de 20 ans, il administrait le magasin de son père mais il décida de céder la place à un de ses frères pour pouvoir suivre le cours de Mécanicien-Electricien à l'Ecole Technique de Québec. Après trois ans dans cette institution, il reçoit un diplôme qui lui permet d'obtenir un emploi à la Machine Agricole de Montmagny.

Après la fermeture de cette usine, c'est aux Etats-Unis qu'il se dirige. Il y demeure près de cinq ans mais la nostalgie le pousse à revenir parmi les siens.

De retour à Montmagny, il épouse Yvonne Têtu et se lance dans le commerce général à 67, rue St-Louis, poste qu'il occupe depuis ce temps.

Pendant la construction de l'église Saint-Thomas, il servit la paroisse à titre de marguillier de 1950 à 1953.

A titre d'échevin, M. Leblanc a fait partie du Conseil municipal de notre ville de 1949 à 1953. Pendant ce terme, le nouvel aqueduc de Montmagny fut construit.

Candidat à la mairie



M. Louis-O. Roy, maire actuel de la Ville de Montmagny, posera de nouveau sa candidature pour un prochain terme. Pendant trois termes de deux ans, M. Roy, industriel bien connu de notre ville, avait présidé le Conseil municipal. Dû à la modification de la charte de la ville de Montmagny, le prochain mandat des membres du Conseil municipal sera de trois ans.

Deux candidats semblent vouloir se livrer la lutte à la mairie. — Déjà, il est question de la candidature de plusieurs personnes pour les divers sièges à l'échevinage. — Il n'est pas encore question d'élection par acclamation pour aucun siège.

Une forte campagne semble se livrer dans la ville en vue des prochaines élections municipales. A diverses reprises, on a mentionné des noms pour des candidats probables. Naturellement il n'est rien d'officiel encore et plusieurs changements peuvent se faire d'ici mardi, jour de l'appel nominal. A la demande de plusieurs personnes, nous publierons cependant les candidatures qui apparaissent certaines.

A la mairie, il nous semble que M. Louis-O. Roy, qui est maire sortant de charge, veuille reprendre la lutte pour ce poste. M. Wilfrid Leblanc, marchand général, qui a déjà fait deux termes à l'échevinage il y a quelques années, se prépare à lui faire opposition pour ce poste.

Dans le siège numéro 1, au Quartier Centre, M. Hervé Vézina veut revenir sur les rangs pour reprendre le siège qu'il occupait pendant le terme écoulé. M. Léo Laberge, barbier, apparaît comme le candidat probable en opposition à M. Vézina.

M. Bergeron, qui était au siège numéro 2 du Quartier Centre a manifesté, lui aussi, le désir de reprendre son siège et il aura (SUITE A LA PAGE 8)

Candidat au siège du Quartier Sud



M. Albert Caron, agent d'assurances de la Metropolitan Life Insurance Co., à sa retraite, se portera candidat aux prochaines élections municipales pour le siège du Quartier Sud.

M. Robert Morin, candidat au siège no 2 du Quartier Centre



M. Robert Morin, citoyen bien connu de notre ville et chargé du Service de Consultation et de Propagande pour la Quebec Power Company à Montmagny, sera candidat au siège no 2, du Quartier Centre de la ville.

Employé à la Quebec Power depuis 27 ans, M. Morin est natif de Saint-André de Kamouraska. Né en 1906, il fit ses études commerciales à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Après avoir travaillé dans l'électricité pendant quelque temps, il entra en 1927 au service de la Quebec Power Co. à Saint-Pascal. Transféré en 1933 à Québec, où il fut relèvement de comptes, il vint à Montmagny en 1937.

Vers 1942, il travaillait dans la comptabilité à la Quebec Power Co. de Montmagny. Il réorganisa en 1947 le département des ventes de cette compagnie et jusqu'en (Suite à la page 6)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Membre de la C.W.N.A. et l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Imprimeur-Editeur. — Les Editions Marquis, Ltée, 31, rue St-Thomas, Montmagny, Qué. Can.

MAURICE MARQUIS, Directeur-Gérant :

ABONNEMENT, CANADA: \$2.00. — ETATS-UNIS: \$2.75
Toute année commencée est due en entier.

EDITORIAL



Pour un choix justifiable

Plusieurs candidatures se préparent pour les élections municipales cette année. Les contribuables de la ville auront dans quelques jours, le devoir de se choisir un Conseil compétent, capable de mener à bien les affaires municipales.

La question est importante, d'autant plus que le terme a été prolongé d'une année. Une administration plus ferme et plus adroite s'impose dans Montmagny pour l'avancement de tous.

Avant tout, il importe pour les électeurs de considérer la question attentivement et de juger sans parti pris, sans arrière-pensée et sans sympathie inutile les capacités de chaque candidat.

On se fie souvent à une idée fausse, à un lien d'amitié ou de sympathie, à des oui-dire pour juger un homme, mais quand vient le temps des élections, il ne faut pas se laisser guider par nos sentiments. Peu importé la personnalité intéressante, la bonne réputation et la générosité d'un homme; s'il ne possède pas les capacités nécessaires pour mener à bien les affaires municipales. Un homme droit, ferme, énergique doit aussi être bon administrateur pour mériter la confiance de ses concitoyens et bien administrer les deniers publics.

Messieurs les électeurs, dans la lutte qui se jouera bientôt sous vos yeux, soyez donc sérieux! Il est question d'affaires de haute importance, il y va de l'intérêt de tous. Pas d'amis, pas de sympathie, pas de parti pris, pas de préjugés! Du sérieux, de l'étude, de la réflexion, du bon sens! Voilà ce qu'il nous faut donner à Montmagny un Conseil digne de nous.

C'est difficile, je vous le concède. Quand on a devant soi une liste d'hommes dignes de foi, de bons hommes, et qu'il faut remplacer les médiocres, éliminer les moins bons pour retrouver l'élite et grouper les plus compétents, la tâche est ardue et demande beaucoup de réflexion. Mais qui dit difficile, ne dit pas impossible!

Pour que Montmagny soit plus prospère, pour que nos affaires municipales actuellement mal en point connaissent des jours meilleurs, il est urgent de nous éveiller et de considérer les faits tels qu'ils sont. De choisir des hommes d'expérience et dignes d'administrer les affaires municipales, et c'est à nous de le faire. Elire un Conseil municipal compétent, c'est l'affaire de tous! Pensons-y pendant qu'il est temps et ne nous laissons pas distraire par des promesses qui n'auront pas de suite.

Maurice MARQUIS.

EN CHEMINANT

... plus souvent seul,
j'observe et pense.

CHEZ NOUS, les perles de mères sont incalculables.

Aujourd'hui, se font si belles les machines à laver, que, vraiment... les voir, c'est vouloir les avoir en son lavoir.

Au cours d'une course récente, une vieille dame me faisait lire le mot rimé que voici, qu'elle disait vouloir adresser "à toutes les associations de taxis de la province":

"Las! pour l'amour de Dieu, éteignez pour toujours,
En vos chars, chers chauffeurs, tout feu de faux amour!"
—Ai-je bien fait de l'en dissuader?

"De grâce, qu'on s'accorde... C'est si beau, l'accordéon!"

S'il est vrai que l'on peut éloigner ses vidanges, on ne peut éviter l'évidence...

Il est prouvé que nous aurons toujours plus de complices que... d'amis...

Admettons que l'existence serait vraiment monotone, si l'on en arrivait un jour à... supprimer nos absolument nécessaires épreuves...

—Cousin PONS.



Bulletin de la Croix-Rouge

DIVISION DU QUEBEC

Comité du travail féminin

Mme Gérard Boudrias, présidente du Comité du Travail Fé-

POURQUOI?

A la suite de certains débats qui prirent place au Conseil municipal récemment, l'échevin Marquis s'informait du bilan de la ville et c'est avec surprise qu'il constatait que ce dernier n'était même pas encore commencé.

Les auditeurs, paraît-il, sont actuellement plus occupés ailleurs tandis que le secrétaire de la ville n'était pas prêt à les recevoir. Toutefois, cette réponse qui lui fut donnée par le greffier de la ville, ne peut être attribuée au secrétaire.

Il n'y aura donc pas de bilan de prêt avant les élections. Les contribuables n'auront pas l'occasion d'étudier l'état des affaires municipales comme le feront ceux de la municipalité de Loretteville avant de se choisir un Conseil pour le prochain mandat... Pourquoi Montmagny ne peut-il procéder de la même manière? Aurions-nous peur de montrer un bilan déficitaire?

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous reproduisons un article paru dans les journaux de cette semaine. On peut comparer... et juger!

Loretteville annonce un surplus municipal de \$9,486.87 pour l'année 1954. C'est ce qui ressort de la lecture du rapport financier présenté par les vérificateurs de la ville, lundi soir dernier. Les revenus se sont chiffrés à \$139,188.87 alors que les dépenses s'élevaient à \$129,702.00, laissant ainsi un surplus net de \$9,486.87. Parmi les dépenses déjà données, il y a \$25,632.47 de dépenses de capital. La dette nette qui était, au 31 décembre 1953, de \$222,242.07 a diminué de \$40,195.07 pour s'établir au 31 décembre 1954 à \$182,047.00.

A cette occasion, une foule de contribuables s'étaient rendus au Centre Paroissial pour assister à la dernière réunion du Conseil municipal, avant les élections qui doivent avoir lieu le 1er février prochain, entendre la lecture des dits états financiers, remercier les membres du Conseil de leur dévouement à la cause municipale et les reinviter, tous sans exception, à accepter un nouveau mandat de deux ans à la tête des destinées de la ville.

BILLET

"Jeux de blocs!"

Un jeu qui sera toujours populaire pour les enfants en bas âge est celui des blocs de bois aux vives couleurs — aujourd'hui on en vend aussi en plastique — que les jeunes s'amuse à empiler les uns sur les autres pour former des maisons ou des pyramides ou encore à caligner les uns à la suite des autres pour former des processions.

L'enfant peut s'absorber durant des heures à ce jeu, construisant des formes diverses pour ensuite en une seconde d'un revers de la main si ce n'est d'un coup de pied tout bouleverser. Il y a certains hommes qui ont conservé l'amour de ce jeu toute leur vie. Alors que certaines personnes s'efforcent durant de longues années à unir les divers blocs d'humanité, d'autres semblent prendre plaisir à les séparer, à les désunir.

Une chose qui m'a toujours quelque peu revolté, c'est l'habitude qu'ont les gouvernements — qui sont sensés gouverner toute la population et non seulement un petit groupe — d'opposer un bloc à un autre sous prétexte de s'assurer le vote du premier. C'est ainsi qu'on favorisera à l'occasion le monde agricole ou le monde ouvrier, ou tel et tel groupement selon que la politique de l'heure l'exigera.

Nous savons bien pourtant que ce n'est qu'en autant que tous les blocs ont la même forme, les mêmes dimensions et la même nature que l'on peut ériger des pyramides ou des maisons, construire des forts ou autres formes dans les jeux d'enfants et il est bien vrai aussi que ce n'est qu'en accordant la même considération à tous les groupes qu'on peut construire un pays.

Tous les groupes ont les mêmes intérêts parce que tous ont les mêmes besoins et possèdent les mêmes moyens de les satisfaire. Chacun a une marchandise à offrir, c'est son travail, son habileté et son talent. En retour, il espère recevoir ce dont il a besoin pour vivre.

En réalité, chaque être huma-

présidente de la division d'Ontario, Madame Edward Coleman, sur l'empressement avec lequel les sections de la province de Québec avaient répondu à son appel d'urgence lors des inondations de l'Ontario et de l'ouragan Hazel, à Toronto.

Dans sa lettre Mme Coleman dit: "... Il est merveilleux et réconfortant de savoir qu'en cas d'urgence nous pouvons compter sur l'aide des comités de travail féminin des autres divisions. Nous avons hautement apprécié la promptitude avec laquelle Madame Boudrias et ses comités nous ont offert leur aide.

"Lorsque les inondations déferlent si brusquement sur notre province, les vêtements confectionnés par nos auxiliaires nous parviennent immédiatement, et cet empressement fut pour nous une véritable source d'inspiration".

Depuis lors, en prévision du prochain désastre, le travail a été accéléré dans tous les comités féminins du Québec pour regarnir les tablettes dénuées.

Ne gaspillons pas l'argent de la Croix-Rouge

Durant le mois de novembre, le Comité de Prévoyance et de Secours aux sinistrés a reçu des comptes pour une somme globale de \$4,806.92. Ce montant comprend les frais de 30 incendies et d'une explosion et fut réparti entre 37 familles représentant 230 personnes. L'argent a servi à l'achat de 25 commandes de nourriture, d'une commande de combustible, de 2 layettes et de 943 articles vestimentaires.

La plupart du temps ces secours sont administrés avec sagesse et efficacité par les sections de la Croix-Rouge, mais, parfois, les demandes de vêtements sont exagérées.

N'oublions pas que la Croix-Rouge n'accorde que des secours d'urgence — des vêtements de travail pour permettre à l'homme de gagner sa vie, à la femme de vaquer à ses devoirs ménagers et aux enfants de fréquenter l'école. Mais il ne peut être question de fournir des habits du dimanche.

On ne doit acheter des vêtements qu'en dernières ressources, quand il a été impossible de s'en procurer auprès des voisins ou autres personnes charitables. Ces vêtements doivent être très simples, tel que spécifié dans le feuillet intitulé: "Prévoyance et Secours aux sinistrés."

Chaque année en janvier, de nombreux foyers sont détruits par le feu et plusieurs familles se trouvent dépourvues d'abri, de vêtements et d'aliments. Il appartient à notre Société de fournir l'essentiel aux sinistrés. Si nous en tenons aux règles établies nous pourrions accomplir un meilleur travail.

Incidentement, nous avons reçu de nouvelles couvertures chaudes et légères qui sont distribuées gratuitement à ceux qui ont perdu leurs biens dans un incendie ou une inondation.

Questionnaire CANADIEN

1. Qui furent les premiers à coloniser la Nouvelle-Ecosse et en quelle année?
2. Le total des dépenses du gouvernement fédéral canadien en 1939 était de \$553 millions. Quelles sont-elles aujourd'hui?
3. Comparativement aux autres pays, les tarifs douaniers du Canada sont-ils élevés?
4. En 1939, le revenu mensuel ouvrier moyen était de \$215 millions. Quel est-il aujourd'hui?
5. Quel fut le premier animal à fourrure élevé en captivité au Canada?

REPOSES

1. En 1605, par les Français.
2. Environ \$4,500 millions.
3. Sur 43 pays importants pour leur commerce extérieur, 31 perçoivent des tarifs plus élevés.
4. Il atteint près de \$1,000 millions.
5. Le renard, dans l'Île-du-Prince-Edouard, il y a environ 70 ans.

(Québec-Press)

Le jury délibère une heure et rend un verdict de "coupable"

Mme Roger Maheux est trouvée coupable de parjure et condamnée à un mois de prison. — L'accusé pleure et quelques assistants aussi. — Deux autres procès connexes faisant suite à un acquittement.

Une petite femme malade, de 31 ans, mère de deux enfants, a éclaté en larmes, au banc des accusés, en Cour des Assises criminelles, lorsqu'un jury l'a déclaré coupable de parjure.

Les douze jurés avaient délibéré pendant plus d'une heure avant de rendre un verdict qui fut reçu dans la foule par un silence coupé de quelques sanglots, aux premiers rangs de l'assistance.

C'était la fin d'un procès qui durait depuis une semaine. Le prononcé de la sentence a été ajourné à mardi, par l'hon. juge Noël Belleau.

Mme Roger Maheux, l'accusée, "une bonne et honnête femme" au témoignage de témoins de la défense, a été trouvée coupable d'avoir participé à une fausse preuve d'alibi, lors d'un procès pour fraude qui s'est instruit à Montmagny, en mai dernier. L'homme impliqué dans ce procès fut acquitté mais sa cause est actuellement en appel.

Deux personnes attendent leur procès devant les Assises, pour avoir rendu le même témoignage que Mme Maheux. Il s'agit du mari de cette dernière, et de sa belle-soeur, Mlle Gertrude Maheux. Ces deux procès ont été ajournés au 15 février.

Dans une courte allocution d'un quart d'heure aux jurés, le président du tribunal avait rappelé que la preuve de l'intention de tromper est essentielle quand il s'agit d'une accusation de parjure.

La Cour a résumé toute la cau-

se à trois points: la déclaration faite par l'accusée était-elle fautive; savait-elle qu'elle était fautive; et avait-elle l'intention de tromper la Cour?

Le verdict rendu, l'avocat de la défense a demandé un ajournement du prononcé de la sentence, "afin de faire des représentations".

L'enquête préliminaire dans le cas de Mme Maheux avait été retardée, l'été dernier, parce que l'accusée était malade. En fait, elle dut passer près de quatre mois à l'hôpital.

Les faits qui donnèrent lieu au procès tenu à Montmagny, en mai dernier, remontent au mois de juillet 1952, alors qu'un garage, propriété de Théodule Simard, de Québec, prit feu à St-Aubert de L'Islet. Le ministère public prétendit que Simard fit un voyage à St-Aubert, durant la nuit du 11 au 12 juillet, M. et Mme Maheux, Mlle Gertrude Maheux, puis Simard lui-même, au procès de Mme Maheux, jurèrent qu'il était à Ste-Thérèse de Beauport, précisément chez M. Roger Maheux.

L'accusation de parjure rend possible de quatorze ans d'emprisonnement. Mme Roger Maheux a été condamnée à un mois de prison. L'hon. juge Noël Belleau a donné l'avertissement que c'était là une sentence très clémente, dont ne bénéficiait l'accusée qu'à cause des circonstances très particulières militent en sa faveur.

Mme Maheux est mère de deux enfants en bas âge.

CANADA 1954

L'édition française de la revue "Canada, 1954: situation actuelle et progrès récents" vient de paraître aux presses de l'Imprimerie Nationale.

Inaugurée en 1930, la série de revues annuelles Canada, rédigée à la Division de l'information, Bureau fédéral de la Statistique, présente chaque année au public canadien et étranger un tableau bien équilibré de la vie économique et sociale de la nation.

Sous forme attrayante et à un prix accessible à tous, Canada 1954 s'adresse aux instituteurs et élèves des écoles canadiennes ainsi qu'aux hommes d'affaires, conférenciers et à tous ceux qui

qu'intéresse le progrès du Canada. "Canada 1954" brosse un tableau de l'édifice économique et social du Canada et met en lumière les aspects ou développements récents qui revêtent le plus d'importance. Les articles spéciaux de la présente édition qui portent sur la constitution et le gouvernement du Canada et les récents progrès industriels ne manqueront pas d'intéresser vivement tous les lecteurs.

La préparation et la disposition de la matière ainsi que le choix des illustrations font de "Canada 1954" une revue des plus élégantes.

335 pages. En vente chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, \$0.50 sous.

Précisions sur l'ass.-chômage

Q. — J'ai travaillé à la tourbière de L'Isle-Verte du 1er mai au 15 novembre. Comme j'étais en chômage durant l'hiver, avais-je droit aux prestations d'assurance-chômage? Etant donné que je n'ai jamais touché de prestations d'assurance, y aurais-je encore droit cet hiver, si je suis en chômage?

R. — Un travail comme celui que vous décrivez serait assurément si vous travailliez à salaire pour le compte d'un employeur et non à votre propre compte. Quant à déterminer si vous aviez droit aux prestations l'hiver dernier, on ne saurait le dire d'après les renseignements que vous donnez. A tout événement, on ne peut considérer maintenant une réclamation relative à l'hiver dernier. Si vous tombez en chômage cet hiver, nous vous conseillons de vous présenter ou d'écrire au bureau local le plus rapproché et de déclarer que vous désirez toucher des prestations. On vous donnera ensuite les formulaires nécessaires que vous remplirez et retourneront sans tarder à ce bureau avec votre livret d'assurance, si vous l'avez en votre possession; par contre, si vous ne l'avez pas en votre possession, vous devrez donner des explications sur l'endroit où il pourrait se trouver.

Q. — Si je suis sans travail et si j'ai perdu mon livret d'assurance-chômage, que dois-je faire?

R. — Faites savoir au bureau local de la Commission que vous avez perdu votre livret. Si vous pouvez indiquer votre numéro d'assurance inscrit sur la carte d'identité que la Commission vous a remise la première fois qu'on vous a donné un livret, ou si vous pouvez vous assurer du numéro d'une manière ou d'une autre, un double du livret vous sera donné. Si vous ne pouvez vous assurer du numéro on vous donnera un nouveau livret portant un nouveau numéro. Il y va de votre intérêt de mentionner le numéro qui vous a été accordé à l'origine.

Remerciements

Mme Edmond Rousseau et sa famille prient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de leur grand deuil, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue. — A tous, un sincère merci.

AVIS AUX ELECTEURS

Chers concitoyens,

Depuis un mois, la rumeur circulait que je me présentais à la mairie. Plusieurs de mes amis venaient s'informer. Réponse: "Je ne sais". — Je n'avais pas l'intention de solliciter la position et je me disais: quand la population sera fatiguée de la bouillie d'administration qui se fabrique à l'hôtel de ville présentement, elle s'organisera et proposera des hommes qui auront au moins le désir et l'ambition de mettre l'ordre dans les affaires municipales.

Ma prétention s'est concrétisée quand on est venu m'offrir la candidature. Je puis dire que je m'y attendais, bien que la formule traditionnelle ait consacré ces deux mots: grosse surprise. J'ai hésité et ai même fait des suggestions pour offrir le poste à des hommes mieux qualifiés que moi. Le choix est tombé sur mon humble personne et voilà que je suis candidat à la mairie.

Je n'ignore pas qu'une fois élu, la besogne sera dure, mais je suis certain qu'avec la collaboration des membres du Conseil, des contribuables et des chefs de département, il y a moyen de donner une administration convenable à notre ville. Ne pensez-vous pas qu'avec un budget de \$142,000, et de généreux octrois, il est possible de faire quelque chose. Il est vrai qu'avec un service de dettes d'à peu près \$50,000, il en reste moins à dépenser pour les services publics. Ces dettes ont été contractées, il faut les payer.

Il va sans dire qu'il n'est pas question de revenir aux administrations d'il y a 20 à 25 ans. Différence de budget aussi. Seulement depuis 1951, savez-vous ce que VOUS avez payé de plus, en taxes? De \$13,500 à \$14,500, à chaque année, ce qui fait une somme en 4 ans d'à peu près \$56,000. Revenu de taxe de vente: \$40,000. Si on ajoute à cela un emprunt de \$95,000, cela veut dire qu'on a dépensé durant ce temps un total de \$191,000, en plus de nos budgets ordinaires de 1949-1950. Et ce qui est pis, les coffres sont vides.

Il n'est pas question sur cet avis, premier salut aux électeurs de vous décrire la situation financière de la ville; ça viendra plus tard, mais je profite de l'occasion pour dénoncer à tous les contribuables de s'occuper activement des affaires municipales, non seulement pendant les élections mais durant toute l'année et toujours. En agissant ainsi vous encouragerez votre Conseil par des suggestions constructives et aiderez grandement à la solution des problèmes de votre ville, à sa grandeur, à sa prospérité.

Je termine en sollicitant humblement vos suffrages, pour moi et ceux qui soutiennent votre cause.

WILFRID LEBLANC.

Au sujet du terme de trois ans

Dans notre édition de la semaine dernière, nous mentionnons à nos lecteurs le fait qu'ils auraient à se prononcer sur le terme de

trois ans pour le Conseil municipal. Nous nous voyons dans l'obligation de rectifier cette affirmation car nous constatons que Montmagny, en demandant la modification de sa charte, a demandé le terme de trois ans sans qu'il soit nécessaire de consulter les électeurs.

Plusieurs municipalités qui ont obtenu de la Législature provinciale cette même modification ont jugé équitable de demander l'opinion des contribuables et il en était de même pour la question des salaires. Légitimement nous pensions que Montmagny suivrait cette juste procédure mais il en est autrement puisque les contribuables se voient dans l'obligation d'accepter le fait accompli, comme ils ont dû le faire quand il fut question de la taxe de vente. Nous avons involontairement induit nos lecteurs en erreur mais nous étions convaincus qu'ils auraient à voter pour ce terme de trois ans en même temps qu'ils auraient à se choisir un Conseil municipal.

Le T.R.P. Houdiard au Club Richelieu Montmagny

Le T. R. Père Louis Houdiard, Supérieur Général des Frères de Saint-Vincent de Paul, sera l'invité d'honneur et conférencier du Richelieu-Montmagny, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi prochain, le 24 janvier, au Manoir St-Louis, à six heures, et parlera de la CONGREGATION LES FRERES DE ST-VINCENT DE PAUL.

Le distingué conférencier sera présenté par le R. R. René Dumas, provincial des R. Frères, de Québec, et remercié par le Dr Albert Dumas, M.D., directeur de l'Unité sanitaire de Montmagny, ex-président. Le dîner sera présidé par M. Emilien Blanchet, président du Club.

Aux électeurs du Quartier Sud

Mesdames, messieurs,

A la suite de représentations que l'on m'a faites, je me porterai candidat à l'échevinage pour le siège du Quartier Sud.

Espérant obtenir l'appui de tous mes concitoyens et amis de ce quartier, c'est avec joie que je me présenterai devant eux dans quelques jours. Bien que ne m'étant jamais occupé des affaires municipales, je pourrai servir mes concitoyens de mon mieux et dans l'intérêt de tous.

Nous avons un quartier qui mérite d'avoir sa part et une ville que l'on doit de bien administrer et je crois que nous pouvons faire progresser Montmagny et augmenter sa renommée.

Albert Caron,
Candidat au Quartier Sud.

Avis aux électeurs de Montmagny

Re: Elections municipales.

Afin de tenir au courant un grand nombre de mes amis et électeurs, j'ai décidé de me laisser porter candidat dans la présente lutte municipale.

Je serai donc candidat au siège no 2 du Quartier Centre.

Dans la situation actuelle, je me présenterai indépendant.

J'accepterai le maire que les contribuables éliront pour les représenter à l'hôtel de ville, j'appuierai ce dernier en autant que les sujets discutés seront dans l'intérêt des concitoyens.

Je remercie à l'avance, tous ceux qui voudront bien m'accorder leur appui.

ROBERT MORIN,
Candidat au siège no 2 du Quartier Centre.

"As Jr B" -vs- "Montmagny", dimanche

Magnifique banquet donné samedi soir dernier à l'hôtel Montmagny



• Le souper organisé pour venir en aide au club "Les Canadiens de Montmagny" et offert par Mme Estelle Manseau, propriétaire de l'hôtel Montmagny Inn et qui eut lieu à ce dernier endroit, a remporté un grand succès. Des remerciements s'adressent à Mme Manseau qui a fait preuve d'un beau geste sportif qui est tout à l'honneur pour notre ville. Plus de 200 personnes prirent part à ce magnifique banquet. A la table d'honneur, on remarquait (vignette du haut, de gauche à droite): M. Jean Cloutier, maire de St-Pierre; Mme Manseau, propriétaire de l'hôtel Montmagny Inn; l'hon. Jean Lesage, ministre des Ressources nationale et du Grand Nord Canadien; Mlle Renée Aubé ("Miss Montmagny"); et Son Honneur le maire de Montmagny, M. Louis-O. Roy, qui a présidé le banquet. (Vignette du bas, dans le même ordre): Mme Jean Lesage, Mme Louis-O. Roy, M. Donat Morin, président de l'OTJ de Montmagny; Mme Julien Côté et M. Majella Lafortest, maire de St-Grégoire de Montmorency et instructeur des Canadiens de Montmagny. Me Jules Paré agissait comme maître de cérémonies. Plusieurs invités d'honneur ont été invités à adresser la parole à l'issue du banquet. Après ce bon souper pris avec appétit, il y eut soirée dansante et l'orchestre Rodolphe Fournier, de Montmagny, fit les frais de la musique. (Photo Pierre Michon)

Dimanche, le 23 janvier, les Canadiens recevront la visite des As Juniors de l'instructeur Conrad Parent, à l'aréna local, à 2.30 heures de l'après-midi.

Cette rencontre à l'affiche pour dimanche après-midi promet d'être très intéressante même si les Canadiens auront à faire face aux détenteurs de la dernière position dans l'Association Junior "B" de hockey Inc. Parent qui possède un club combattif à l'extrême tentera de venger l'échec de 7-4 que les Canadiens ont fait subir à ses As. D'un autre côté les protégés de Majella La-

son côté et demandera à ses joueurs de redoubler d'efforts. C'est donc dire que l'on peut s'attendre à une joute fort enlevante et les amateurs de hockey de notre ville et la région ne devraient pas se priver de voir se dérouler cette rencontre.

Donc, en foule, dimanche après-midi, à l'aréna local, à 2.30 heures, pour assister à cette rencontre qui promet de fournir de l'action.

Vendredi soir prochain, le 28 janvier, les Canadiens se rendront à Québec pour y affronter le Frontenac B du pilote Jean-



CONRAD "Ike" PARENT



MAJELLA LAFOREST

forest tenteront de l'emporter pour améliorer leur position et demeurer avec le Victoria dans la lutte pour l'exclusivité de la deuxième place du classement. Les As ont été jusqu'ici un club redoutable pour les Canadiens lorsqu'ils évoluaient sur la glace locale tandis que les Canadiens se montraient supérieurs sur la glace de leurs rivaux.

Tous les joueurs présentement sur l'alignement du club seront en uniforme pour cette rencontre car l'on compte aucun joueur handicapé par des blessures et le pilote Loforest demandera le plein rendement de la part de ses joueurs. On peut s'attendre à ce que Parent en fasse autant de

Paul Poulin dans une joute régulière de l'Association Junior "B" qui sera disputé à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria.

Nos porte-couleurs ont un bon record contre le Frontenac "B" et demeurent les grands favoris pour l'emporter. La fin de saison approche rapidement et les Canadiens ne doivent pas manquer l'occasion de remporter des victoires s'ils désirent parvenir à leur objectif: décrocher la deuxième position du circuit Laval Couture. C'est donc dire qu'ils ne doivent pas se payer le luxe de défaites et ils devront batailler jusqu'à la fin de la cédule pour réaliser leur ambition.

Une défaite, deux victoires pour les "Canadiens"

(Par Cyrille Leclerc)

LES CANADIENS DEFAITS 5-3

Dimanche dernier, à l'aréna de Montmagny, le Victoria de l'instructeur Lionel Bouvrette a surpris les Canadiens de Montmagny lorsqu'il l'a emporté par 5-3 devant une foule d'environ 1,000 amateurs de hockey et supporters des Canadiens.

ciation Junior "B" de Hockey Inc., de Québec.

La première période fut marquée de neuf punitions mineures distribuées généreusement par les officiels Simard et Mathurin qui se sont attirés les hués de la foule tout le long de la joute tellement ils ont accompli leur besogne d'une manière inexpérimentée et ridicule. Nous nous de-



BOB LAFOREST, GHISLAIN BOULANGER, ROGER TRUDEAU

Au début de la joute, la mise au jeu officielle fut faite par M. Maurice Marquis, président du Club de Raquetteurs "Le Bûcheron", en présence de tous les membres du Club, costumés pour l'occasion et qui étaient les invités de l'OTJ de Montmagny.

Par cette victoire de 5-3 sur les Canadiens de Montmagny, le Victoria a ainsi réussi à déloger nos porte-couleurs de la deuxième position du classement de l'Asso-

mandons pourquoi le président des arbitres, Len Corriveau, désigne de tels officiels pour venir officier aux joutes des Juniors "B". Apprenez M. Corriveau que l'Association Junior "B" n'est pas une ligne de formation, ni une école pour les arbitres de la Q. A. H. A.

Ce n'est qu'à 19.42 minutes de jeu que Bob Lafortest parvint à donner l'avance aux locaux, avec (Suite à la page 7)

Mesdames, Messieurs

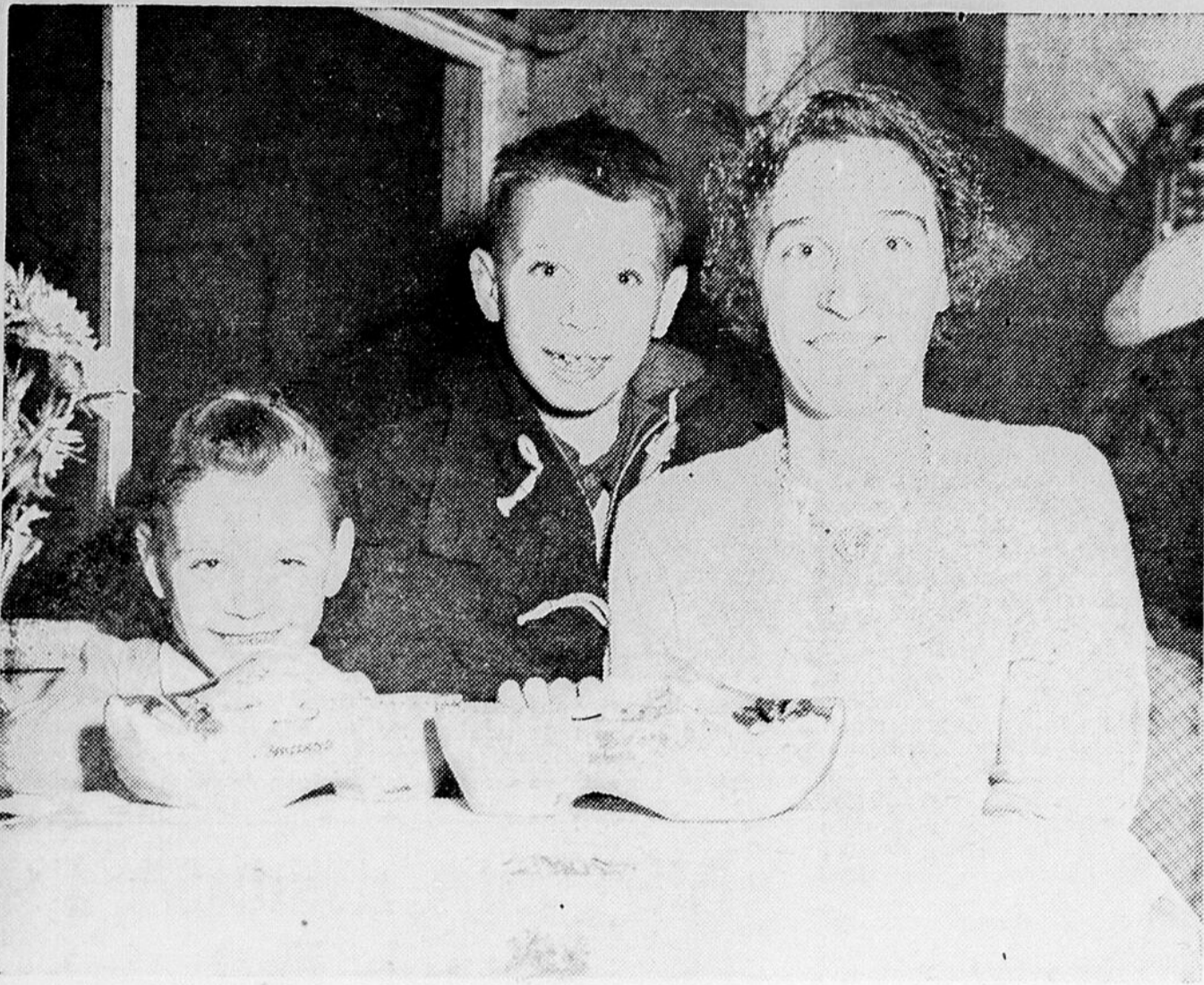
Combien de fois par jour entend-on parler, à la maison ou sur la rue, au restaurant, à la radio ou à la télévision, enfin partout, tous et chacun qui commentent à leur façon le résultat des parties de hockey. Pourquoi, mes amis, ne pendriez-vous pas l'habitude, après avoir assisté à une partie de hockey, soit à la télévision, à la radio ou à l'aréna, d'inviter vos amis à venir

terminer la soirée chez-vous tout en dégustant ces si délicieux et excellents biscuits que tous apprécieront avec justesse, les fameux



BISCUITS MONTMAGNY

ARRIVEE EN HOLLANDE



• Mme Jeanne d'Arc Decourcy, son fils Clément et sa fille Jeanne, de Gaspé, admirent une paire de souliers de bois à leur arrivée au port en Hollande. Ils rejoignent le caporal Gaston Decourcy du Royal 22e Régiment à Werl, Allemagne. (Photo de la Défense nationale)

Les équipes d'étoiles de la L.N.H. à la mi-saison

Trois joueurs des Canadiens, deux du Toronto et un du Detroit ont été choisis sur l'équipe tout-étoiles de la ligue Nationale de hockey pour la première moitié de la saison 1954-55.

A la suite du scrutin parmi les journalistes sportifs ainsi que les commentateurs de hockey à la radio et à la télévision dans les six villes de la L. N. H., les joueurs suivants ont été choisis pour la première équipe tout-étoiles: Buts: Harry Lumley, Toronto; Défenses: Doug Harvey, Canadiens; Red Kelly, Detroit; Centre, Jean Béliveau, Canadiens; Aile droite, Bernard Geoffrion, Canadiens et Aile gauche, Sid Smith, Toronto.

Les points étaient accordés sur une base de cinq pour un premier choix, trois pour un deuxième et un pour un troisième. Chaque ville avait trois votes pour le premier choix, trois pour le deuxième et trois pour le troisième. La valeur totale des points pour chaque ville était de 27.

Un joueur obtenant 18 votes de premier choix (trois de chacune des six villes de la L. N. H.) aurait obtenu 90 points. Doug Harvey est venu le plus près d'avoir le total parfait. Le brillant joueur de défense des Canadiens a obtenu 89 points. Harry Lumley du Toronto a été à 10 points du total qui en aurait fait un choix unanime pour la première équipe. Lumley a obtenu 80 points.

Voici maintenant la liste des joueurs choisis sur les premières et deuxième équipes et le nombre de points obtenus par chacun:

PREMIERE EQUIPE

Buts: Harry Lumley, Toronto (80)
Défense:

Doug Harvey, Canadiens (89)
Défense: Red Kelly, Detroit (71)
Centre: Jean Béliveau, Canadiens (65)
Aile droite: Ber. Geoffrion, Canadiens (68)
Aile gauche: Sid Smith, Toronto (70)

DEUXIEME EQUIPE

Buts: Terry Sawchuk, Detroit (58)
Défense: Bob Goldham, Detroit (29)
Défense: Hug Bolton, Toronto (21)
Centre: Ken Mosdell, Canadiens (45)
Aile droite: Maur. Richard, Canadiens (65)
Aile gauche: Danny Lewicki, Rangers (39)
Le scrutin a été le plus serré pour la position d'aile droite où Geoffrion a obtenu trois points de plus que son coéquipier, Richard. Une autre position où un joueur des Canadiens a éclipsé un coéquipier est celle de centre. Le total de 65 points obtenu par Béliveau était supérieur de 20 à celui de Mosdell pour la première moitié de la saison.

Ceux qui ont été nommés pour faire les choix seront de nouveau appelés à voter à la fin de la saison régulière de championnat de la ligue Nationale de hockey et le résultat final pour l'équipe officielle sera annoncé immédiatement après les séries de la coupe Stanley. Le scrutin pour la deuxième moitié de la saison (pour les parties disputées entre le 1er janvier 1955 et le 20



ASSOCIATION JUNIOR "B" (JOUTES DES CANADIENS)

Dimanche, 16 janvier
Victoria 5, Montmagny 3
Mardi, 18 janvier
Montmagny 7, As Jrs 4
Jeudi, 20 janvier
Montmagny 4, Frontenac B 1
PROCHAINES JOUTES
Dimanche, 23 janvier
As Juniors à Montmagny
Vendredi, 28 janvier
Montmagny à Frontenac B

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	pp	pc	Pts
R.-du-Loup	33	26	5	2	171	86	54
Victoria	33	18	12	3	95	74	39
Montmagny	35	18	15	2	129	110	38
Frontenac	34	11	20	3	95	124	25
As Jrs	33	5	26	2	70	163	12

mars inclusivement) donne exactement le même nombre de points. Les joueurs qui auront le plus grand nombre de points (orsque sera faite l'addition des points pour les deux demi-saisons se gagneront des places sur l'équipe officielle tout-étoile de la L. N. H. pour la saison.

Seulement trois membres de l'équipe tout-étoiles de la saison dernière se sont classifiés de nouveau pour la première moitié de cette saison. Il s'agit de Harry Lumley, Doug Harvey et Red Kelly. La ligne d'avants est entièrement nouvelle, bien que Sid Smith ait été ailier gauche de la (Suite à la page 6)

Avis aux électeurs du Q. Ouest

Chers amis,

A la suite de représentations qui m'ont été faites en vue d'une candidature aux prochaines élections municipales et au cours desquelles on m'a proposé de me présenter de nouveau à la mairie et par la suite dans un autre quartier, je n'ai pas voulu consentir à désertier mon poste et c'est avec joie que cette année je me présenterai à nouveau dans le Quartier Ouest, au siège no 1.

Aux dernières élections, vous m'avez fait l'honneur de me confier un mandat pour que je sois votre représentant à l'hôtel de ville. J'ai fait de mon mieux pour servir vos intérêts et me rendre digne de votre confiance. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour le progrès de mon quartier et de notre municipalité.

A maintes reprises j'ai dû combattre et avec mes collègues Bergeron et Paradis qui n'ont pas hésité à me prêter leur appui. En diverses occasions nous avons dû nous opposer à certaines procédures, dans l'intérêt de nos concitoyens.

Vous ayant promis de ne faire aucune obstruction à l'hôtel de ville, du fait que je fus l'adversaire de Son Honneur le Maire, il y a deux ans, j'ai fait honneur à mes principes et j'ai observé dans nos débats une attitude constructive visant toujours l'intérêt général, ceux de mon quartier et de mes électeurs.

Etant fier du mandat que je viens de terminer à votre service, je ne vois aucune raison qui puisse me faire désertier mon siège et je laisse à mes électeurs et concitoyens le soin d'en décider autrement.

Durant le cours de la campagne électorale, j'aurai l'occasion d'adresser mon message à mes électeurs qui, je l'espère, me donneront leur appui.

Maurice MARQUIS.

Plus de joueurs avec 20 buts

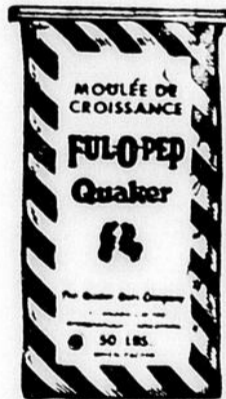
Au matin du 8 janvier, quatre joueurs de la ligue Nationale de hockey avaient compté 20 buts ou plus. L'an dernier, à la même date, il n'y avait que 2 joueurs avec le même total. Bernard Geoffrion, Maurice Richard, Danny Lewicki et Jean Béliveau étaient les compteurs de 20 buts, cette saison. L'an dernier, les deux compteurs étaient Richard et Geoffrion.

Sawchuk est "l'homme de fer" des cerbères

Terry Sawchuk des Red Wings de Detroit est "l'homme de fer" des cerbères de la ligue Nationale de hockey. Il est le seul gardien de buts dans le circuit qui ait été dans les filets pour toutes les parties disputées par son club cette saison. Chacun des autres gardiens a eu un ou plusieurs substitués.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL



Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures: Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

VIANDES DE QUALITE

Dindes, 12 à 15 lbs 48	Poulet, 4 à 7 lbs 47
Veau (fesse) 65	Jambon (fesse) 59
	Lard haché 45

SPECIAL: Graisse Domestique 24

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare

Tél.: 367-W

Montmagny

VENTE Anniversaire

Un cadeau avec tout achat de \$15.00 durant la vente.

AU MAGASIN CHEZ ESTELLE commençant le 26 janvier, à 9 heures

CHEZ ESTELLE Enr.

Estelle Beaudoin, prop. — (Voisin Quebec Power)

La Pharmacie Bergeron a acheté le fond de commerce de la pharmacie du docteur Cloutier

M. Bergeron nous avise qu'il s'est porté acquéreur du fond de commerce de la pharmacie de feu le Dr J.-E.-A. Cloutier, de Cap-Saint-Ignace.

La Pharmacie Bergeron sera heureuse de servir la population de Cap-Saint-Ignace et tout spécialement de leur fournir les produits Nyal et autres qu'ils avaient l'habitude de se procurer chez le Dr Cloutier.

L'Aide aux Etudiants, affaire de patriotisme.

Service d'éducation du C. S. C. de Montmagny

(PRET D'HONNEUR)

Définition. — Motifs de fondation. — Garanties légales. — Mode de fonctionnement. — Membres. — Appel à la générosité.

La campagne de souscription en faveur du Service d'Education du Collège Sacré-Coeur de Montmagny reçoit un bienveillant accueil. Dans tous les milieux, on reconnaît l'opportunité de cet organisme destiné à rendre d'inappréciables services à nos étudiants.

Qu'est-ce que le Service d'Education du C.S.C. de Montmagny? C'est une association d'AMIS de l'éducation dont le but est de procurer des ressources financières aux étudiants qui envisagent des études universitaires ou des études de spécialisation.

De sérieux motifs ont présidé à la fondation de cette association de bienfaisance: a) la nécessité de confier à un organisme permanent l'administration des argents reçus qui seront distribués sous forme de prêts d'honneur aux étudiants dans le besoin;

b) le désir d'aider plus efficacement les étudiants de chez nous qui aspirent à des études plus poussées;

c) la confiance dans la sympathie et la générosité des citoyens, des associations de bienfaisance et des maisons d'affaires de Montmagny et de la région;

d) le besoin de plus en plus pressant d'hommes hautement qualifiés parmi les Canadiens-Français dans le domaine des sciences, dans le monde industriel et commercial. Voici le TABLEAU OFFICIEL de notre représentation dans le domaine des sciences:

Gradués dans tout le Canada depuis 1946-1947.
Gradués dans les universités canadiennes-françaises depuis 1946-1947.

NOMS	Total	Can.-Français	%
Génie Civil	3,695	306	8.2%
Génie Mécanique	3,398	0	0%
Génie Electrique	3,252	103	3.1%
Ingénieurs - Chimistes	1,957	84	4.3%
Ingénieurs - Physiciens	791	0	0%
Ingénieurs - Miniers	658	56	8.5%
Géologie	526	40	7.6%
Génie Métallurgiste	491	21	4.3%
Génie Administratif	355	0	0%
Génie Aéronautique	227	0	0%
Génie Agricole	136	0	0%
Génie Céramique	96	0	0%
Electro - Mécanique	202	202	100%
TOTAL	15,582	812	5.1%

L'organisme du Prêt d'Honneur aux étudiants offre-t-il des garanties légales? Les CHEFS de demain sont dans nos écoles... Ces hommes, nous les formerons en leur fournissant les moyens de boucler leur budget d'étudiant. Travailler pour un prêt d'honneur, c'est procurer à nos futurs savants le nerf qu'il faut pour assurer l'épanouissement de la nation, l'enrichissement de notre pays. Un prêt d'honneur, c'est l'assurance d'une plus grande liberté chez nous L'OBOLE du pauvre et le DON GENEREUX du riche deviennent l'héritage des étudiants talentueux et honnêtes. Souscrivons généreusement.

Les CHEFS de demain sont dans nos écoles... Ces hommes, nous les formerons en leur fournissant les moyens de boucler leur budget d'étudiant. Travailler pour un prêt d'honneur, c'est procurer à nos futurs savants le nerf qu'il faut pour assurer l'épanouissement de la nation, l'enrichissement de notre pays. Un prêt d'honneur, c'est l'assurance d'une plus grande liberté chez nous L'OBOLE du pauvre et le DON GENEREUX du riche deviennent l'héritage des étudiants talentueux et honnêtes. Souscrivons généreusement.

Titres donnés aux membres: Membres actifs, Membres très mé-

*** Les équipes d'*

(Suite de la page 5)
deuxième équipe en 1950-51 et 1951-52. Il s'agit de la première présence sur une équipe tout-étoile pour Béliveau et Geoffrion.

Deux noms bien connus qui manquent sur l'équipe tout-étoiles de la première moitié de la saison sont ceux de Ted Lindsay et de Gordie Howe. Les as ailiers gauches du Détroit ont été choisis à l'aile gauche et à l'aile droite pour les dernières cinq et quatre saisons respectivement.

Il y a aussi trois nouvelles figures dans la deuxième équipe d'étoiles. Bob Goldham, du Détroit, Hugh Bolton, du Toronto et Danny Lewicki, du New York en sont à leurs débuts sur une équipe tout-étoiles. Mosdell avait été choisi comme centre de la première équipe le printemps dernier tandis que Sawchuk et Richard ont fait partie de maintes équipes tout-étoiles.

Richard a été un membre de la première ou de la deuxième équipe pour chacune des 11 dernières saisons. Sawchuk a été le cerbère du premier ou du deuxième club pour les quatre dernières saisons.

L'âge moyen des joueurs de la première équipe est de 26.7 ans. Harvey est le plus vieux à 30 ans, tandis que Béliveau et Geoffrion sont les plus jeunes à 23 ans. Kelly a 27 ans, Lumley 28 et Smith 29.

Un club bien passable

Avec des joueurs nés à Montréal seulement, on pourrait composer un club bien passable dans la ligue Nationale de hockey. Il n'y aurait pas beaucoup d'avants mais il y aurait un gardien de buts et un bon groupe de joueurs de défense.

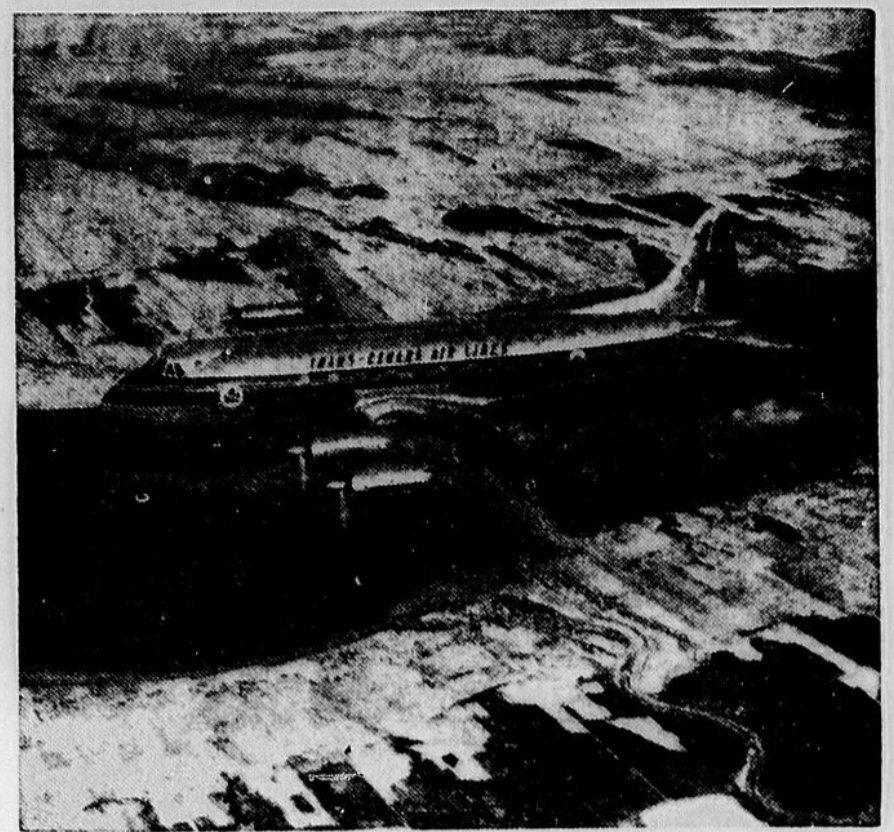
Voici quel serait l'alignement de ce club: buts, Lorne Worsley (Rangers); défenses, Doug Harvey (Canadiens), Butch Bouchard (Canadiens), Dollard St-Laurent (Canadiens), Jim Morrison (Toronto) et Bucky Hollingworth (Chicago); avants: Maurice Richard (Canadiens), Bernard Geoffrion (Canadiens), Ken Mosdell (Canadiens), Fleming Mackel (Boston), Marcel Bonin (Détroit), et Dickie Moore (Canadiens).

L'instructeur pourrait être Frankie Eddolls (Chicago) et l'entraîneur, soit Frankie Paice (Rangers) ou Hector Dubois (Canadiens). Il n'y aurait même pas de difficulté pour un arbitre car Red Storey et Scotty Morrison sont tous deux natifs de Montréal. Les juges de lignes pourraient être Doug Davies et Bill Roberts.

*** M. Robert Morin

(Suite de la page 1)
1951. Il fut en charge de ce département. Il prit charge ensuite du Service de Consultation et de Propagande: poste qu'il occupe encore actuellement.

En 1938, il épousait Marguerite Laurendeau. Maintenant père de quatre enfants, il demeure au numéro 21, de la rue De l'Anse, à Montmagny.



● Suivant la route millénaire des premiers explorateurs, le nouveau Viscount d'Air Canada remonte le Saint-Laurent en direction de Dorval. Cet appareil sera le premier avion commercial à turbo-propulseurs à entrer en service en Amérique du Nord. (Photo TCA)

Intéressantes statistiques à l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Les Religieuses Hospitalières qui dirigent l'Hôtel-Dieu de Montmagny nous communiquent les statistiques pour l'année 1954. — Un total de jours d'hospitalisation de 29,370 est enregistré pour un nombre de 3,528 patients. — Chiffres détaillés des divers services comparés à ceux de 1953.

L'année 1954 a amené à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, dirigé par les Religieuses Hospitalières, une augmentation de patients et de journées d'hospitalisation. Le taux des mortalités cependant est sensiblement diminué, tandis que celui des guérisons se voit augmenté. En général, les divers services de l'hôpital ont accueillis un plus grand nombre de patients que l'année précédente et le nombre d'interventions chirurgicales est augmenté. Voici les statistiques détaillées que nous communiquent les autorités de l'hôpital.

STATISTIQUES

	1953	1954
Nombre de patients: (hosp. externes)	5,619	5,974
Patients hospitalisés	3,078	3,528
Patients externes:	2,541	2,446
Total de jours d'hospitalisation:	27,381	29,370
Moyenne de jour par patient:	8.8	8.3
Résultat:		
Guéris:	2,232	2,736
Améliorés:	526	448
Non améliorés:	23	27
Non traités:	30	31
Admis pour diagnostic:	190	214
Décès avant 48 heures:	33	30
Décès après 48 heures:	44	42
Taux de la mortalité:	2.50%	2.04%
Soustraction faite des décès avant 48 heures:	1.42%	1.20%
Distribution des malades dans les services:		
Médecine	689	781
Chirurgie	1,007	1,060
Obstétrique	348	446
Nouveau-nés	315	404
O.R.L. Ophtalmologie	245	279
Pédiatrie	292	412
Autres	182	155
Interventions chirurgicales	1,068	1,313
Travaux de laboratoire	20,357	23,832
Radiologie: (Radiographies, Fluorosc.)	6,612	8,328
Electrocardiogrammes	187	219
Clinique de réhabilitation visuelle: patients:	184	114
Traitements à la C. de réhabilitation visuelle:	781	495

LA PLUS GRANDE VENTE AVANT L'INVENTAIRE

C'est le meilleur temps des
AUBAINES

Presque toute la marchandise en magasin est en réduction.

Voici quelques exemples

Venez tous voir les plus belles aubaines de l'année chez

EDOUARD BOUTIN Enr.

51, RUE ST-LOUIS — MONTMAGNY

Paletots d'hiver pour messieurs, rég. \$65.00 et \$69.00 pour \$39.00.
Manteaux pour dames, réduits à \$29.00 et \$39.00
200 habits pour hommes, valeur régulière \$55.00 à \$69.00 réduits à \$32.50
Une grande quantité de robes pr dames, réduites à des prix dérisoires.
Le plus beau spécial dans les chemises pr hommes. Prix réguliers de \$4.95 à \$7.50 pour \$1.79 et \$2.95
Pantalons de ski Valeur régulière: \$16.95 Pour la vente: \$10.00

ICI et LÀ dans le monde

La prévention du crime en Asie

Un stage d'études consacré aux problèmes de la prévention du crime et du traitement des délinquants a réuni récemment, à Rangoon, des hauts fonctionnaires appartenant à 14 Etats et territoires d'Asie, ainsi que six spécialistes internationaux désignés par les Nations Unies. Quatre questions principales figuraient à l'ordre du jour: les institutions pénales et correctionnelles; la sélection et la formation du personnel; l'enfance délinquante; le traitement des prisonniers adultes. Les participants ont étudié les nouvelles méthodes de prévention du crime et ont souligné l'importance de préserver les droits fondamentaux des délinquants. (UNESCO)

Le prix ESSEC du cancer

Pour contribuer à la lutte contre le cancer, les élèves de l'École Supérieure des Sciences économiques et commerciales de Paris organisent, les 7 et 8 janvier par le Comité scientifique de la Ligue française contre le cancer. On se souviendra que les premiers lauréats du prix ESSEC ont été, l'an dernier, deux jeunes chercheurs français: MM. Dudali, Chef de Laboratoire à la Fondation Curie, et Marcovitch, de l'Institut du Radium. Le Festival de cette année, qui comprendra des récitals, un spectacle de variétés et un bal, est patronné par la Ligue française contre le cancer, le Ministre de la Santé publique et le Président du Conseil Municipal de Paris. (UNESCO)

L'Autriche et les travaux de l'Unesco

Un stage d'études sur le thème "L'Unesco, sa signification, son avenir" a été organisé le mois dernier, à Vienne, par la Commission nationale autrichienne pour l'Unesco. Des débats animés ont marqué la réunion au cours de laquelle des professeurs d'université, des sa-

vants, des écrivains et des artistes ont pris la parole. Leurs travaux ont porté principalement sur les sujets suivants: Les besoins de l'Unesco et les services que l'Organisation peut rendre dans le monde; Qu'est-ce que l'idée internationale et comment peut-on la développer; Lecomoltron; les programmes de l'Unesco; La situation et l'évolution de la culture — Spengler, Toynbee, et Sorokin; Comparaison entre Albert Schweitzer et Gandhi; Visions d'avenir du XXe siècle. La réunion s'est terminée par une allocution du Secrétaire général de la Commission nationale autrichienne sur le thème "Contributions à l'oeuvre de l'Unesco". (UNESCO)

Sur les traces des ancêtres des Indiens Nord-Américains

Un archéologue canadien, le Dr. Richard MacNeish, espère bientôt pouvoir établir que les Indiens d'Amérique du Nord ont émigré d'Asie centrale, il y a quelque 6.000 ans, par la Sibérie et l'Alaska. L'an dernier, le Dr. MacNeish a entrepris des fouilles au Yukon, dans l'extrême nord du Canada. Sur une colline, située près de l'embouchure de la Firth dans l'Océan Arctique, il a mis à jour des silex et des outils en os. D'autre part, des vestiges ont également été découverts au Cap Denbigh, en face de la Sibérie, et l'on a pu suivre — par leurs outils — la trace de ces migrations préhistoriques à travers la Sibérie, jusqu'au Lac Baikal, dans le nord de la Mongolie extérieure.

Le Dr. MacNeish compte reprendre l'an prochain ses fouilles près de la Firth et soumettre ses découvertes à des tests de radio-activité. S'il est établi que l'âge de ces outils est à peu près le même que celui des vestiges de l'Alaska, le Dr. MacNeish pourra montrer que ces peuplades nomades ont traversé les montagnes Rocheuses dans l'extrême nord du Canada, et pénétrant dans la vallée de la Firth, sont descendues vers les grandes plaines continentales de l'Amérique du Nord. (UNESCO)



• Les quatre pales de l'hélice Rotol du Viscount font un arrière-plan symbolique à une conversation aérienne entre les hôtesse Madeleine Boucher et Lou George, d'Air Canada, et le capitaine G. R. Bryce, de Vickers qui a amené au Canada le premier des 22 turbo-propulseurs Viscount commandés par Air Canada.

(Photo TCA)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

*** Une défaite, deux (Suite de la page 4)

L'aide de Boulanger et Desrochers.

Par contre, les officiels tolérèrent maints coups illégaux à la deuxième reprise qui fut excessivement rude et ils ne décernèrent qu'une seule punition aux visiteurs, tout en refusant un but à Soucy, à 1.55, sur un lancer de la ligne bleue. Les visiteurs mirent le compte égal 1-1 à 5.50, par l'entremise de Rousseau, aidé de Rioux. Deux minutes plus tard, Laforest redonnait l'avance aux Canadiens en comptant son deuxième but de l'après-midi, à 7.59, sur des aides de Desrochers et Morin. A 13.25, Forgues, du Victoria mettait le pointage égal 2-2 avec l'aide de Gauthier alors que les locaux furent trop lents à nettoyer leur zone.

Dès la 54ième seconde de jeu dans la troisième reprise, Forgues mettait le Victoria en avant 3-2 sur une passe de Gauthier. A la suite d'une poussée des locaux, Normand St-Onge égalisa les chances 2-3 à la suite d'un bel échange de passes entre Boulanger et Trudeau, à 6.36 minutes de jeu dans ce dernier engagement.

Bob Laforest des Canadiens et Lévesque du Victoria furent chassés à 6.55 pour s'être battus et à 9.31, Morin fut également envoyé au banc du pénitencier pour avoir fait trébucher involontairement l'arbitre Simard. A la suite de cette punition, la foule interrompit le jeu en lançant toutes sortes de projectiles sur la glace et la rencontre fut retardée de plus de 15 minutes, les amateurs de hockey protestant rigoureusement contre cette décision. Rien n'y fit et la décision de l'officiel demeura la même.

Devant cette situation peu confortable, nos porte-couleurs brillèrent désespérément mais faillirent vers la fin de la rencontre alors que leur adversaire enfilèrent deux buts rapides à 16.21 et 16.30 pour l'emporter par 5-3.

SOMMAIRE

Première période	
1—Montmagny: Laforest, (Boulanger, Desrochers)	19.42
Puns: Desrochers, Grégoire, Trudeau, Soucy, Laforest, Lévesque, Dubeau, Tardif, Rioux.	
Deuxième période	
2—Victoria: Bousseau, (Rioux)	5.50
3—Montmagny: Laforest, (Desrochers, Morin)	7.59
4—Victoria: Forgues, (Gauthier)	13.25
Pun.: Tardif.	
Troisième période	
5—Victoria: Forgues,	
6—Montmagny: St-Onge, (Bousseau)	6.54
(Boulanger, Trudeau)	6.36
7—Victoria: Rioux, (Bousseau)	16.21
8—Victoria: Lévesque (seul)	16.30
Puns: Lévesque, maj.; Laforest, maj.; Morin, min.	

VICTOIRE FACILE DE 7-1

Mardi soir dernier, à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria, à Québec, dans la deuxième rencontre d'un programme double de l'Association Junior "B", les Canadiens de Montmagny ont facilement eu raison des As Juniors de Conrad Parent lorsqu'ils l'ont emporté par 7-1. Malheureusement, il a été impossible pour nous d'obtenir le sommaire de cette rencontre. Nos lecteurs voudront bien nous excuser. A Québec, on semble quelques fois ignorer que Montmagny existe sur la carte géographique quand il s'agit de donner des résultats sportifs, à la radio comme dans les journaux. A qui la faute?

LE FRONTENAC DEFAIT 4-1

La lutte est des plus contestées entre les clubs Victoria et Canadiens de Montmagny et le club des sportsmen Michaud & Simard ne semble pas vouloir céder un pouce de terrain et semble vouloir tenir tête aux Canadiens de Montmagny qui bataillent pour reprendre la seconde position du classement qu'ils avaient perdu il y a quelque temps.

Même avec une belle victoire de 4-1 remportée par nos Canadiens jeudi soir dernier à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria à Québec sur le club Frontenac cela ne leur a pas permis de devancer le Victoria qui a conservé sa faible marge d'un point sur le



A LOUER

Logement situé sur la rue Frontenac, 4 pièces. S'adresser à: Tél.: 188, Montmagny.

Chambre et pension

Chambre et pension pour homme. S'adresser à: 120, rue De la Gare.

Hommes demandés

Votre emploi actuel vous a-t-il assuré, en 1954, en plus des nécessités quotidiennes, le confort, la réalisation de vos ambitions personnelles, le tout pour le bien-être de ceux qui vous sont chers? Vous désirez améliorer votre revenu en 1955? Alors, nous pouvons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Produits annoncés nationalement dans les grandes revues. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédité généreux aux personnes responsables. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la Cie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Compagnie J. R. Watkins, Dept. Q-M-B, 350, St-Roch, Montréal.

Tricolore en l'emportant de justesse par 1-0 sur les As de Conrad Parent lors de la première partie d'un programme double.

André Courteau gardait la cage du Frontenac B, jeudi soir, en l'absence de Michel St-Laurent, cerbère régulier du Frontenac, lequel avait été appelé à garder les filets avec le Frontenac A, à Trois-Rivières. Courteau, un cerbère possédant un sang-froid remarquable, a très bien fait dans les filets du Frontenac B, même si son club a encaissé un revers de 4-1.



JEAN DESROCHERS

Les Canadiens ont pris une avance de 1-0 à la période initiale avec un but de Roger Trudeau mais Dave Allingham égalisa le compte au début de la seconde période alors qu'il se présenta seul devant Jacques Létourneau pour le déjouer habilement. Jean Desrochers et Ghislain Boulanger répliquèrent cependant, en faveur des Canadiens et la période s'est terminée au compte de 3-1 en faveur de nos porte-couleurs. Guy Laflamme a compté le dernier but du Tricolore à la période finale.

Quatorze punitions mineures ont été décernées pendant cette rencontre.

SOMMAIRE

Première période	
1—Montmagny: Trudeau, (Nicole, Soucy)	11.38
Puns: Desrochers, Roussel.	
Deuxième période	
2—Frontenac: Allingham, (Gimon)	2.36
3—Montmagny: Desrochers, (Boulanger)	10.55

A VENDRE

Deux maisons à St-Paul et Ste-Apolline. S'adresser à: J.-P. Lemelin, St-Paul, co. de Montmagny.

Paletot "Crombie" bleu-marine, presque neuf, grandeur 38. Paletot "Garr's 5500", légèrement usagé, bleu-marine, grandeur 42. S'adresser à: Tél.: 525 ou à 39, Avenue Collin, Montmagny.

RADIO COMBINE, modèle cabinet, fini noyer, presque neuf. De marque Rogers Majestic, Tournedisques automatique 3 vitesses. Prix raisonnable. S'adresser à: GASTON NICOLE, 52, rue Collin, à partir de 6 heures du soir ou à tél.: 728.

ATTENTION...

Pour vos réservations de dînes et de poulets, adressez-vous à: Maurice FOURNIER, 40, rue Taché, tél.: 432-W, Montmagny.

Avis aux automobilistes

J'informe le public de Montmagny et des environs que je m'occupe de nettoyage et de réparations de radiateurs d'automobile. S'adresser au: GARAGE L. THIBAUT, 105, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture: \$28. S'adresser à Lauréat CORRIVEAU, C. P. 193, tél.: 593.

ACHETEURS DE POUSSINS

Achetez tôt et obtenez de meilleurs bénéfices en profitant des prix élevés des oeufs à l'été et à l'automne. Escompte sur commande à l'avance. Production certifiée. Certificat de santé avec chaque expédition. Demandez notre catalogue et liste de prix et notre livre anglais "Comment élever un meilleur poulailler". MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, ONTARIO.

Agents demandés

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans le comté de Montmagny. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement. RAWLEIGH S DEPT. A-525-189, Montréal.

SALON de BARBIER

M. Emile Fortin

BARBIER DIPLOME annonce l'ouverture d'un salon de barbier, situé sur la 7e RUE, Quartier Industriel. Longue expérience acquise depuis 1929.

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES! VIEUX A 40, 50, 60! Désirez-vous jeunesse, entrain normal? Les comprimés toniques OSTREX régénèrent les corps faibles, "vieux", qui manquent de fer. Format de présentation seulement 60¢. Toutes pharmacies.

Agents demandés

Agents demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à: PRODUITS POPULEX Limitée, 5215 rue Berri, Montréal.

4—Montmagny: Boulanger, (Trudeau)	16.23
Puns: Soucy, Gagné, Potvin, Bégin, Desrochers.	
Troisième période	
5—Montmagny: Laflamme, (St-Onge, Roussel)	8.01
Puns: Laforest, Noël, Nicole, Champagne, Boulanger, Bégin, Roussel.	

Le Courrier de Louise

—M. Gérard Lacombe, de Montmagny, ainsi que son fils, Jean-Yves, se sont rendus à Ste-Anne-de-Beaupré où ils ont visité la soeur de M. Lacombe, Sr Angèle (Anna Lacombe), A Québec, ils ont visité Soeur Marie-de-Lorette (Béatrice), actuellement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où était également Soeur Marie-de-la-Providence (Simonne), du Séminaire de Saint-Jean, à Montréal, à l'occasion du retour de Soeur Mariana qui était à Sanghaï, en Chine.

—M. le Dr et Mme André Proulx, de Manseau, et leurs enfants Denis et Louise; M. le Dr et Mme Jacques Proulx, de Hull, M. et Mme André Morin, de Silley, et leurs enfants Louis et Renée, étaient de passage à Montmagny à l'occasion du Jour de l'An, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Proulx, de notre ville.

—M. Léandre Fournier, de Québec, a passé le Jour de l'An et celui des Rois dans sa famille.

—M. et Mme Elphège Bernier passent quelques semaines à Montréal.

—M. Fernand Joncas visitait quelques parents et amis à l'occasion des fêtes.

—M. l'abbé Louis-Emile Blanchet, professeur à l'Université Laval, était de passage en notre ville samedi dernier. Il visitait Mme E. Blanchet, de l'Hospice des SS. de la Charité, ainsi que M. et Mme Maurice Marquis et M. J.-W. Berger.

—M. Maurice Fournier, de Malton, Ont., a passé la période des fêtes dans sa famille.

—M. et Mme Marcel Galarneau et leur fils, de Montréal, ont passé la fête de Noël dans leur famille.

—Mlle Cécile Gendreau, de Montréal, a passé Noël dans sa famille.

—M. et Mme Viateur Caron et leur fille Danielle et Mlle Liane Fournier, de Québec, sont venues passer les fêtes dans leur famille.

—Mlles Thérèse et Marie-Claire Nicole, de Québec, étaient récemment de passage chez leurs parents.

—M. et Mme Jos. Lévesque, de Neuville, étaient en visite chez leur cousin et cousine, M. et Mme Délium Lévesque et visitaient également Mme Luc St-Pierre, de l'hospice St-Joseph de notre ville ainsi que M. et Mme Raymond Lévesque, de Montmagny, au début de la semaine dernière.

—M. Claude Pelletier, de Montmagny, visitait ses parents, M. et Mme Raymond Pelletier, de St-Cyrille, à l'occasion des fêtes.

—Après une absence de 30 ans, M. Félix Tétu, de Wiscount, Saskatchewan, est venu à Montmagny visiter ses parents et amis.

—Mlle Cécile Collin et Mme Jean-Paul Tremblay étaient de passage à Québec, en fin de semaine dernière, les invitées de M. et Mme Edgar Chapadeau.

FIANÇAILLES

—M. et Mme Adrien Gaudreau annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Paule, à M. Léo Bouchard, de la marine R.C.N., de Halifax. M. Bouchard est fils de M. et Mme J.-L. Bouchard, de Coaticook.

—A St-Lin, eurent lieu les fiançailles de M. Laurent Roy, fils de M. Emile Roy, à Mlle Yvette Crépeau.

—A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Estelle Albert, fille de M. et Mme Ernest Albert, de St-Cyprien de Rivière-du-Loup, à M. Roger Morin, fils de M. et Mme Wilfrid Morin, décédés, de Montmagny.

—Mlle Françoise Fortier, fille de M. et Mme Laurent Fortier, de Montmagny, et M. Jean-Charles Painchaud, de L'Isletville, se fiançaient à Noël.

—Les fiançailles de Mlle Charlotte Auclair, fille de M. et Mme Alfred Auclair, de Montmagny, à M. Armand Bouchard, de Lévis, avaient lieu récemment.

Le mois de la presse catholique

Le mois de février est consacré en divers pays à la presse catholique. Quelques-uns, comme les États-Unis, organisent une vaste campagne où revues, bulletins, journaux, qui s'inspirent des directives de l'Eglise et mettent ses intérêts au-dessus de tout, sont signalés, recommandés, aidés. L'observation de ce mois a lieu dans diverses régions du Canada. Son but est louable. Il fournit à chacun l'occasion de réfléchir sur l'estime qu'il accorde et l'appui qu'il apporte à la presse franchement catholique. Les Papes la considèrent comme une puissance dont l'Eglise ne peut se passer.

Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 24 janvier 1955
PRINCIPALES ACTIVITES

LUNDI, 24 janvier. — N.-D.-du-Rosaire: Vaccin. Cap-St-Ignace: 8 h., conférence par le Dr L. Lemieux, dentiste, à la salle paroissiale.

MARDI, 25. — St-Paul: Vaccin a.m. — 2 à 3 h.: Clinique de bébés.

Montmagny: Clinique dentaire, 10 h. a.m. — 2 h. p.m.

MERCREDI, 26. — Montmagny: Avant-midi seulement: clinique antituberculeuse.

Cap-St-Ignace: 2 à 3 h.: Clinique de bébés.

JEUDI, 27. — Montmagny: — Clinique de bébés à l'Unité sanitaire, de 2 à 4 heures.

VENDREDI, 28. — St-Pierre: 2 à 3 h.: Clinique de bébés.

Montmagny: Clinique dentaire. N. B. — Veuillez écouter tous les lundis, à 2 heures moins quart, une causerie du Dr Lomer Lemieux, dentiste.

Dr A. DUMAS, m. h.

*** Il y aura (Suite de la page 1)

probablement comme adversaire M. Robert Morin, employé à la Québec Power Co.

Au siège du Quartier Sud, M. Patrice Corriveau revient apparemment sur les rangs et il espère reprendre ce siège qu'il occupait au Conseil municipal cette année. M. Albert Caron, agent d'assurance, se prépare apparemment à lui disputer ce siège.

Les trois échevins du Quartier Ouest, pour les sièges 1, 2 et 3, MM. Joseph Paradis, Louis Fournier et Maurice Marquis, reviendront sur les rangs pour leurs sièges respectifs. Plusieurs candidats probables ont été mentionnés pour leur faire opposition dans chacun de ces quartiers, mais sauf M. Maxime Mercier qui sera peut-être l'adversaire de M. Fournier il n'y a apparemment rien de certain quant aux adversaires de MM. Paradis et Marquis. Il est tout probable que ces derniers connaîtront leurs oppositionnistes sous peu, bien que rien d'officiel ne soit décidé.

Il ne semble pas être question d'acclamation.

Pour le Quartier Industriel, dont le siège était occupé par M. Arthur Lacroix pendant le terme qui vient de finir, on a aussi mentionné plusieurs adversaires probables à M. Lacroix qui prépare sa candidature pour reprendre son siège.

Comme nos lecteurs peuvent le constater, cette lutte s'annonce "chaude" et les électeurs des divers quartiers de la ville auront leur mot à dire, heureusement, pour élire un Conseil digne de notre ville. Des hommes bien doués sont sur les rangs et il n'y a pas de doute qu'un Conseil compétent peut être formé. Quoi qu'il en soit, mardi prochain, le 25 janvier, tous les contribuables seront fixés sur les candidats, alors que ces derniers présenteront leur bulletin d'inscription. Il est probable que certains changements se fassent et il est impossible, à date, d'affirmer quoi que ce soit quant à la candidature de plusieurs personnes qui peuvent survenir à la dernière minute.

La population religieuse de New-York

D'après le recensement officiel, la population de New-York est composée pour 50% de catholiques, pour 30% d'Israélites et pour 20% de protestants de différentes dénominations.

"L'Île des Désespérés" laisse une impression profonde chez les cinéphiles de Montmagny

L'Avant-Première du grand film argentin, "L'Île des Désespérés" qui avait lieu au Cinéma Lafontaine, cette semaine, au profit des Missions d'Haïti, fut un succès.

Cette superproduction a causé une profonde impression, tous ont été unanimes à lui décerner le titre de "film de l'année".

"L'Île des Désespérés" est le titre français de ce film connu dans toute l'Amérique Latine sous le nom original de "Tierra del Fuego" (Terre de feu). La version française, réalisée à Paris dans les studios de la Gaumont, a été particulièrement travaillée, soignée. C'est ainsi que l'on a pas hésité à s'assurer la fameuse équipe qui avait doublé l'extraordinaire chef-d'oeuvre Hamlet, et avait réussi à faire de cette version française, un autre chef-d'oeuvre du genre, souvent préféré de la version originale.

Mais ceci n'est pas le seul mérite de ce film, qui certainement a été accueilli par le public de notre ville comme un des plus grands succès de l'année.

Habités à ces films cinématographiques dont le climat est à peu près identique, nous avons accueilli avec joie ce spectacle qui nous apportait des idées neuves, des paysages nouveaux, des émotions différentes et qui nous donnait

l'impression du "pas encore vu". C'est justement ce qu'apporte "L'Île des Désespérés". Cela tient certainement au fait que c'est un film sud-américain, où le tempérament des artistes, le réalisme de la mise en scènes s'éloignent souvent fort du genre "hollywoodien et français". Ajoutez à cela que l'histoire racontée par le film est absolument bouleversante, et ne peut que captiver les cinéphiles. Des extérieurs et des scènes photographiées dans un pays âpre, sauvage, où il semble qu'il ne peut se passer que des drames... Une action pathétique qui tient en haleine, et toute sortes d'incidents dont pas un ne nous semble vraisemblable malgré une violence d'expression portée à la limite.

Les représentations de ce film dans Montmagny ont certainement attiré plusieurs amateurs de bons films, qui par le fait même prenaient part à une bonne oeuvre puisque les recettes ont été versées au Rév. Père Letarte pour les missions d'Haïti qui ont été dévastées par les ouragans de l'automne dernier.

la vie catholique L'évangélisation du monde ouvrier

Dans un communiqué récent, S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a déclaré: "Nous poursuivons, avant toute réalisation, notre recherche d'évangélisation du monde ouvrier avec des prêtres préoccupés des exigences ouvrières, préparés par une expérience souvent douloureuse, résolus à mener une vie sacerdotale éclairée, alimentée, profondément surnaturelle, décidés à maintenir des liens étroits entre eux, avec le clergé paroissial, avec les chrétiens qui sont restés fidèles au Christ dans la vie ouvrière, spécialement avec le laïcat d'Action catholique ouvrier". Dans le même communiqué, le cardinal Feltin avait invité "une dernière fois les quelques prêtres de son diocèse qui n'ont pas encore écouté l'Eglise à montrer leur fidélité au sacerdoce qu'ils ont reçu d'elle". Enfin, le cardinal a réapprouvé le livre publié récemment par les

prêtres-ouvriers demeurés au travail. Ce livre comporte un ensemble de documents: chronologie, revue de presse, échanges de correspondance entre les prêtres et les évêques, etc. La réprobation du cardinal Feltin est motivée par le fait que "le livre s'appuie sur une documentation fragmentaire", qu'il "altère le sens de la mission confiée aux prêtres-ouvriers par l'Eglise"; qu'il "remet en question des points que l'Eglise regarde comme essentiels" et qu'il renferme "des affirmations erronées sur l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du monde ouvrier et du régime capitaliste".

SAVEZ-VOUS QUE

Les cours de natation qui se donnent l'hiver aideront ceux qui ne savent pas nager à jouir de leurs vacances de l'été prochain, en leur apprenant à se tirer d'affaire dans l'eau.

PERLES
L'HUILE DE FLETAN
remplace avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE
pour protéger votre santé
et celle de vos enfants.
*A cause de sa richesse en vitamines A et D
une perle par jour suffit et se digère bien.*

100 PERLES - \$1.75
Pharmacie Bergeron
RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
MONTMAGNY, Qué.

YVON FERLAND D.C.
CHIROPRACTICIEN

MARDIS et JEUDIS
JOURS — 2 à 6 heures
SOIRS — 7 à 9 heures

53, Ste-Brigitte — Montmagny
(en haut de l'épicerie Desjardins)

cinéma

TACHE

- Vendredi et samedi, 21 et 22 janvier.
"Peking Express" (version française).
C. Calvert — J. Cotten
- Dim., lundi et mardi, 23, 24 et 25 janvier.
"By the Light of the Silvery Moon" (version franç., en couleurs).
Doris Day — G. McCrea
- Merc., jeu., vend. et sam., 26, 27, 28 et 29 janvier.
"L'Histoire des Minivers" G. Garson — W. Pidgeon

LAFONTAINE

- Sam., dim. et lundi, 22, 23 et 24 janvier.
"Abbott et Costello Meet Captain Kidd" (version franc., couleurs).

Gala artistique militaire 1955 au Cinéma Lafontaine le 25 janvier

La Fanfare du R. 22e Régiment, sous la direction du Capitaine Edwin Bélanger. — Les Collégiens troubadours. — Mae Séguin, diseuse. — Simone Rainville, soprano. — Pierre Boutet, ténor. — Gaston Blais, maître de cérémonie. Présenteront un programme fort intéressant qui saura plaire à tout le monde. Au Cinéma Lafontaine, de Montmagny.

Accident à Berthier

Le jeune Marc Fortin, fils de M. et Mme Jean-Marie Fortin, a été heurté par l'automobile de M. Félix Vachon de L'Islet. L'accident est survenu en face de la demeure de ses parents. On transporta le garçonnet à l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour fin d'observation. On constata qu'il souffrait de fractures à une jambe et à un bras en plus de multiples contusions.

Un autre accident est survenu, celui-ci à M. Lionel Bilodeau, fils de M. et Mme Daniel Bilodeau, lorsqu'il fut heurté par une automobile conduite par M. L. Mollot, de Montréal. M. Bilodeau souffre de fractures aux deux jambes et de multiples contusions. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. L'accident s'est produit lorsque M. Mollot perdit soudain le contrôle de son véhicule par suite de l'état glissant de la chaussée pour aller donner contre l'auto de M. Lionel Bilodeau arrêtée en bordure de la route. Ceci est survenu sur la route nationale à quelques milles à l'est du village de Berthier.

Echos de la grande campagne de charité du diocèse de Sainte-Anne

Tous ceux qui ont participé et travaillé pour la récente campagne des Charités du Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se rendront dimanche, le 30 janvier, à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne, afin de connaître le compte rendu de la Campagne.

Le compte rendu de la Campagne de Charité du Diocèse qui avait lieu en novembre dernier sera bientôt donné à tous ceux qui ont participé au succès de la campagne. Tous sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu sous la présidence d'honneur de Son Excellence, Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse. Une invitation particulière est lancée aux solliciteurs qui ont travaillé pendant la campagne.

Cette réunion importante aura lieu, dimanche, le 30 janvier, à 2 heures 30 de l'après-midi, dans la salle de l'amphithéâtre de l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. Advenant des conditions climatiques très adverses, tous sont priés d'être aux écoutes de leurs postes radiophoniques locaux, dimanche, le 30 janvier, à midi, pour le dernier bulletin de nouvelles.

Un honneur rejailit sur Montmagny et la région

Un télégramme annonce à M. J.-E. Lainesse qu'il est l'heureux gagnant d'un grand voyage en Allemagne.

M. J.-E. Lainesse, propriétaire du Centre de Couture Enr., de Montmagny et représentant autorisé de la PFAFF Sewing Machine of Canada, pour les comtés de Montmagny - L'Islet - Bellechasse, se voit attribuer ce voyage en Allemagne qui lui procurera l'avantage de visiter la gigantesque fabrique de machines à coudre PFAFF à Kaiserslautern.

en Allemagne, attribué au vendeur le plus méritant par rapport à l'étendue du territoire qui lui est désigné, vient comme on le sait, d'être attribué à un citoyen de notre ville, M. J.-E. Lainesse. Avec son épouse, M. Lainesse se rendra tout d'abord en Allemagne où il aura l'avantage de visiter les usines où l'on fabrique les machines à coudre PFAFF de réputation mondiale. M. et Mme Lainesse se proposent de visiter ensuite la France, l'Italie et l'Angleterre. Nous sommes heureux de féliciter M. Lainesse du beau succès obtenu. Nous lui souhaitons ainsi qu'à madame Lainesse un heureux voyage. Cet honneur décerné à un de nos concitoyens rejailit sur Montmagny et toute la région.



LE CAPITAINE EDWIN BELANGER, DIRECTEUR DE LA FANFARE DU R. 22e REG.

Le Capitaine Edwin Bélanger est un ancien de chez nous dont la réputation n'est plus à faire. Depuis 17 ans, sa vie est intimement liée aux destinées de la Fanfare du 22e Rég. qui, sous sa direction, a obtenu une réputation internationale enviable, et grâce à la fanfare put faire des tournées à travers le Canada, les Etats-Unis, l'Ecosse, l'Allemagne, la Corée et le Japon. La fanfare fut applaudie par des personnages royaux et par des personnalités de marque de tous les pays.

Québec qui fit ses études musicales à l'École Supérieure de Musique d'Outremont. Elle a été boursoière du Gouvernement Français de la Province. Ayant étudié à Paris et à New York, Mlle Rainville se fit remarquer à plusieurs occasions. Elle fut applaudie dans diverses villes de la province, à la radio et à la télévision.



MAE SEGUIN, diseuse.

Jeune et pétillante diseuse mont-réalaise, Mae Séguin s'est acquise une popularité enviable, grâce au charme exquis qui forme sa personnalité. L'originalité d'interprétation est la qualité distinctive de Mlle Séguin. Ayant participé à plusieurs émissions radiophoniques, dont Radio-Carabine, elle fit aussi deux tournées au Japon et en Corée. Elle a même au cours de ses voyages en Extrême-Orient ajouté à son vaste répertoire des pièces de composition japonaise.

Pierre Boutet est un jeune et brillant ténor de la vieille Capitale. Il eut l'avantage d'étudier avec des professeurs de réputation internationale à Québec, Toronto et New York. Gagnant de plusieurs concours, il fit son apparition à la radio et à la télévision américaine et canadienne où il connut de brillants succès. Il y a quelques années il était invité à donner un concert privé devant le gouverneur-général du Canada. C'est un officier de la milice canadienne appartenant au plus ancien régiment d'infanterie de langue française du pays, Les Voltigeurs de Québec.



SIMONE RAINVILLE soprano

Gagnante de nombreux prix, Simone Rainville que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir à Montmagny, est une artiste du



PIERRE BOUTET, ténor.

LES COLLEGIENS TROUBADOURS

Un ensemble québécois de quatre jeunes qui connaît une vogue sans précédent dans notre province, depuis quelques années, prendra aussi part au grand gala artistique militaire 1955. Leur succès remarquable est dû à leur originalité alliée à un talent fort bien exploité. Claude Duguay, Claude Mercier, Claude Gosselin et Gaston Tanguay ont une formule bien personnelle et leur harmonisation toute spéciale et nouvelle du folklore et de la chanson populaire ont rapidement fait leur renommée. Outre de nombreuses apparitions à la radio ils se sont aussi fait applaudir à diverses reprises sur des scènes canadiennes. Dans quelques semaines, ils iront faire connaître nos chansons canadiennes en Floride, sur l'invitation du centre d'art de Sainte-Adèle.

Gaston Blais est bien connu des radiophiles de l'Est de la Province, par ses reportages et ses interviews. Annonceur de radio depuis six ans au poste CHRC, on a pu remarquer ses talents de maître de cérémonie dans le grand spectacle Hippodrome à l'Exposition Provinciale 1954, à Québec.



GASTON BLAIS, maître de cérémonie.



Le concours dont M. J.-E. Lainesse est l'heureux gagnant fut organisé par la compagnie PFAFF pour tous les vendeurs du Canada, lors de la grande convention qui fut tenue à Granby, en mars 1954, alors qu'étaient réunis les plus importants dirigeants de la Compagnie pour l'Allemagne, New-York, Chicago et le Canada. M. Wilfrid Gadotte, Surintendant des ventes pour la compagnie PFAFF, de Granby, avait été chargé de lancer cette idée en la faisant connaître aux représentants. Le grand prix: un voyage



Le R. P. MARCEL-MARIE ARBOUR, C.S.C. du Collège de Saint-Laurent a été nommé récemment aumônier des policiers de Ville Saint-Laurent dans la banlieue de Montréal.

3,636 âmes à Sainte-Anne-de-la-Pocatière

A l'issue de sa visite paroissiale, M. le chanoine Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a rendu public les statistiques de la paroisse. Dans le village de Ste-Anne-de-la-Pocatière, il y a 460 familles réparties en 1,681 communicants, 311 non-communicants. La population du village est de 1,992 âmes. Dans les rangs, il y a 304 familles: 1,343 commu-

niquants et 301 non-communicants. La population des rangs est de 1,644 âmes. Ste-Anne-de-la-Pocatière compte 3,636 âmes et 764 familles en tout. Cent quatre-vingt-onze religieux et religieuses font partie de la paroisse dans les différentes institutions, portant à 3,827 âmes le grand total de la population.

Activités Lacordaire à L'Islet

Le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de L'Islet n'a pas voulu laisser finir l'année 1954 sans donner une manifestation spéciale au public.

Une initiation avait lieu en fin de décembre. Neuf nouveaux membres furent initiés et vingt-cinq changèrent de décoration. Pour cette occasion, le cercle fit venir M. Georges Delisle, de Qué-

bec, avec sa troupe, qui nous interprétèrent "La mélodie inachevée", pièce en trois actes. Exécutée avec brio par des acteurs dont la renommée n'est plus à faire, cette pièce remporta un vif succès.

Le quatuor Laurentien dirigé par M. Armand Gamache fit la partie musicale, nous devons des (Suite à la page 15)





Funérailles de M. F.-X. Montminy Funérailles de Mme Xavier Roy

D'imposantes funérailles ont été faites en l'église de St-François, le 12 janvier, à M. F.-Xavier Montminy, époux de dame Estelle Buteau, décédé subitement à Chicago, à l'âge de 58 ans.

M. le chanoine L.-H. Paquet, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. l'abbé Ls de G. Paquet, curé de St-Pierre, et de M. l'abbé J.-B. Bélanger, curé de Berthier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa belle-mère,

Mme Joseph Buteau; ses frères: MM. Joseph, Alphonse, Louis et Eugène Montminy; ses sœurs: Mlle Angéline Montminy, Mme Xavier Marceau (Rose-Anna), Mlle Albertine Montminy, Mme Laurent Lamontagne (Amanda), Mme Téléphore Ducloux (Léontine), Mme Adélar Blais (Clara); ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mme Gérard Buteau, Roland Buteau, Arthur Lachance, de Québec; Maurice Buteau, de Montréal; Armand Gosselin, de St-Vallier; Paul Couture, de Québec; Claude Walsh, de Québec; Robert Morin, de La Durantaye; Jules Gaudreau, de Montmagny; Adélar Blais, M. Laurent Lamontagne et Mme Rosario Montminy.

Au départ de la résidence de son frère, M. Alphonse Montminy, la croix était portée par M. Rosario Montminy. Portaient le cercueil: MM. Maurice, Paul-Aimé, Clément et Benoît Montminy, René Guimond et Roland Laflamme, neveux du défunt.

Le deuil était conduit par les parents mentionnés plus haut et on remarquait encore, ses neveux: MM. Roméo Guimond, Pascal Montminy, Jean-Claude Montminy, Edmour Dumas; ses cousins: MM. Joseph Montminy, de Saint-Michel; Arthur et Philippe Montminy, de La Durantaye; M. et Mme Alphonse Allaire, de Lauzon; M. et Mme Paul-E. Turgeon, de St-Charles; Jean Racine, J.-Omer Gosselin, de Lévis; Eugène-T. Blais, Uldéric Blanchet, Aimé Asselin, de La Durantaye; Eugène-A. Blais, Alphonse Marceau, Gérard Marceau. A la suite, on voyait aussi: MM. Ernest Laliberté, Pierre Thérèse, M. et Mme Hervé Vézina, de Montmagny, Edgar Blais, Armand Thérèse, Bertrand Dumas, Edouard Gagnon, Xavier Forgues, Arthur Morin, Alphonse Thérèse, Ovide Paré, Léopold Martineau, de La Durantaye; Joseph et Antoine Pouliot, de St-Michel, Gérard Blais, Paul Paré, Athanase Gaulin, Wellie Savoie, Alphonse Blais, Marcel Garant, Jules Laliberté, Valère Gamache, Antonio Lamonde, Donat Thérèse, Alphonse Bernier, Daniel Garant, Ulric Proulx, Mlle Thérèse Proulx, de St-Pierre, Paul Picard, Charles Gourgues, Albert Fiset, de St-Pierre; J.-A. Dumas, Alphonse

Les funérailles de dame Léda Marceau, épouse de M. Xavier Roy, décédée après une longue maladie, à l'âge de 79 ans et 10 mois, ont eu lieu le 15 janvier en l'église de St-François de Montmagny et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à l'égard de la défunte et de condoléances à l'adresse de la famille en deuil.

M. le chanoine L.-H. Paquet, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté de M. l'abbé Ls. de G. Paquet, curé de Saint-Pierre et M. l'abbé J.-B. Bélanger, curé de Berthier, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: M. Anatole Roy, de St-François, et M. Paul-Emile Roy, de Montréal; ses filles: Mme Augustin Guillemette, née Gracia Roy; Mme Amédée Gosselin, née Irène Roy; Mme Gérard Bonneau, née Adéline Roy, et Mlle Yvonne Roy; ses frères: MM. Ovide Marceau, de Rimouski et Ovide Marceau, de Déroit, Mich.; sa sœur, Mme Laurent Bernard; ses gendres: MM. Augustin Guillemette, Amédée Gosselin et Gérard Bonneau; ses belles-filles: Mme Anatole Roy, (Rosa Thérèse), et Mme Paul-Emile Roy, (Juliette Brochu); ses petits-enfants: Julien, Ronald, Norbert et Fleur-Ange Bonneau, Raymond, Augustin, Jérôme, Jean-Marc, Rosaire, Elizabeth, Léonce et M.-Alice Roy, Mme Léon Gosselin, Mme Alexandre Bernier, Mme Wilfrid Buteau, Charles, Aimé, Robert, Hélène Huguette, Lucille et Bertha Thérèse, Mme

A. Lefebvre, Mme Guy Bouchard, Carmen, Rosaire et Gnette Roy, ses neveux: MM. Edgar et Roméo et Eugène Roy, de La Durantaye, Alfred Marceau, de St-Vallier, Wellie Bolduc, de St-Euphémie, Emile Roy, de St-Raphaël, Patrice et Charles Desrochers.

Au départ de la résidence mortuaire, la croix était portée par M. Isidore Thérèse et le cercueil était porté par MM. Léandre et Roch Roy, Robert Guillemette et Hilaire Bonneau, tous petits-fils de la défunte.

Le deuil était conduit par les parents mentionnés plus haut et on voyait aussi: M. le docteur Lucien Gervais, MM. Oscar Méreny, Alexis Brochu, Léopold Thérèse, Léopold Aubé, Solfr Morin, Nérée Thérèse, Athanas Gaulin, Gaston Girard, Sauveur Corriveau, Ernest Roy, George Bonneau, Lauréat Roy, Maurice Thérèse, Adélar Blais, Armand Gaulin, Charles Guimond, Onésime Boulet, Robert Boulet, J.-C. Morin, Omer Bijodeau, Wilfrid Buteau, Adélar Bonneau, Victor Morin, Jules Marceau, Germain Morin, Valère Gamache, George Boulet, Alex. Allaire, Antonio Lamonde, Fernand Lamonde, P. Bois sonneault, Louis-F. Blais, P. Marceau, A. Carrière, Ovide Paré, Joseph Paré, André Buteau, Edouard Gagnon, Paul Paré, Armand Paré, Alphonse Montminy et plusieurs autres.

M. Laurent Normand, de Saint-Pierre, Montmagny, dirigeait les funérailles.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Nouvelle crème dentifrice COLGATE avec GARDOL*



Rafraichit l'haleine tout en protégeant les dents

Vous obtiendrez la meilleure protection contre la carie dentaire jamais fournie par aucune crème dentifrice... et vous aurez bonne bouche durant 12 heures et plus... si vous employez la Nouvelle Crème dentifrice Colgate avec Gardol. Seule la Crème dentifrice Colgate agit contre la mauvaise haleine instantanément... combat la carie dentaire constamment... Toujours la même délicieuse saveur de menthe dont les enfants raffolent.



Obsèques de M. Lauréat Boulanger

En l'église St-Thomas de Montmagny, le 5 janvier, eurent lieu les funérailles de M. Lauréat Boulanger, cultivateur, époux de dame Adrienne Bernatchez, décédé à sa résidence le 1er janvier, à l'âge de 68 ans, 9 mois.

M. Boulanger était un citoyen estimé, et sa mort plonge dans le deuil des familles bien connues de Montmagny. Lui survivent, son épouse si-haut mentionnée, son frère Lucien, et une sœur, Elise Boulanger. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Désiré Gaulin, Jo-

seph Bernatchez, ainsi que Mmes Wilbrod et Lucien Boulanger. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, vicaire à St-Mathieu de Montmagny. Portait la croix, M. Désiré Gaulin. Les porteurs du corps étaient: MM. Maurice, Paul Amable, André-Lévi, et Leo Boulanger, Robert Dumont, neveux du défunt.

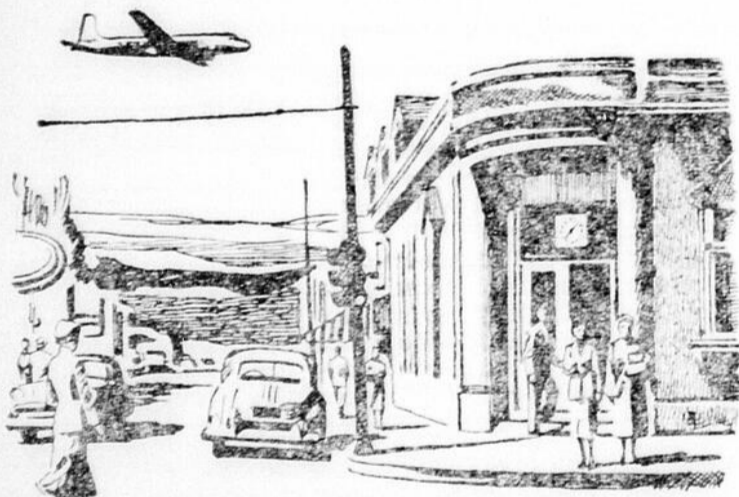
Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., fit la levée du corps, et le service fut célébré par M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, neveu du défunt, lequel était assisté des abbés Candide Normand, et André Poitras, comme diacre et sous-diacre.

Au chocur: Mgr A. Painchaud, P.D., V.F., MM. les abbés Rodrigue Lagacé, Bertrand Blanchet, Marcel Coulombe, Ludger Bernier.

Au départ de la résidence mortuaire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par son frère, ses beaux-frères, ses nombreux neveux: Alfred Boulanger, de Montréal, un cousin.

De nombreux citoyens en vue, et amis de la famille figuraient dans le cortège, et parmi lesquels: l'honorable Joseph Boulanger, C.L., Narcisse Boulanger, maire de St-Thomas; Damase Berthoin, Armand Paquet, Jos. Pouliot, Albert Gendron, Roland Longchamps, Théophile Beraier, et Ls-Jacques Bernier, Cap St-Ignace; Emile Bernier, Cléophas Guay, Cléophas Gagné, Geo.-Henri Brié, Cap St-Ignace; André Bélanger, Nap. Picard, St-Paul; Germain Normand, L'Islet; Alphonse Fournier, Léonce Collin, Maurice Thivierge, Edgar Langlois, Emile Thivierge, François Gaulin, Eugène Bélanger, Marius Gaudreau, Marcel Gaulin, Paul Morin, Joseph Bélanger, Mme Gérard Caron, Mlle M. Morin, Lucien Bernatchez, Georges Boulanger, Xavier Bélanger, Jules Filtaut, Ernest Bossé, Antonio Caron, Laval Bernatchez, Paul Thibault, Hercule Niède, Amable Bouchard, Ph.-J. Roy, Jos. Thibault, Amédée Boulanger, Paul-N. Collin, Alphonse Blais, Adjour Bernatchez, Jos. Gaumond, Henri Caron, Ernest Cloutier, Fortunat Fournier, Léandre, Fournier, Arthur Blais, N. Dionne, Donat Mainville, Georges Hébert, N.P., Louis Bernatchez, M. et Mme Léon Morin, Evariste Laflamme, Léandrus Langlois, Fernand Gaudreau, Georges-A. Collin, Jos. Fournier, Alex. Fournier, Benoît Fournier, Eugène Fournier, Adjour Cloutier, Omer Fournier, Fernando Bernatchez, Louis Bernatchez, Jos. Francoeur, Edouard Morin, Henri Lacombe, (Suite à la page 15)

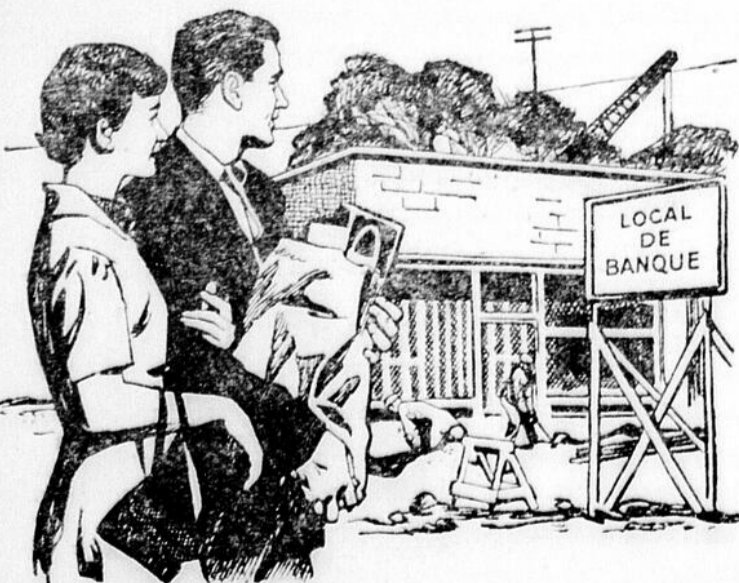
Parmi les avantages des banques à succursales...



Votre succursale est un trait d'union entre votre milieu et le monde de la banque.



Dans les endroits éloignés, les Canadiens ont le même service bancaire complet et la même sécurité.



Dès qu'un centre se crée, une banque s'y établit pour répondre à des besoins nouveaux et croissants.

La manière dont les banques canadiennes fonctionnent permet au gérant de votre succursale de mettre à votre disposition toutes les ressources, les connaissances et l'expérience de la banque qu'il représente. Celle-ci a des bureaux d'un bout à l'autre du pays et des relations dans le monde entier. Les avantages de ce système de banques à succursales, établi en vue de répondre aux besoins des Canadiens, se démontrent tous les jours par la qualité et l'étendue des services qu'offre votre succursale.

LES BANQUES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

FI-FOLS ET LOUPS-GAROUS

No 57

- TELS QUE VUS PAR NOS AÏEUX -

SI NOUS PARLIONS, aujourd'hui, ami lecteur, des légendaires feux follets (*fi-fols*, disaient certains anciens) et des loups-garous, que les malicieux conteurs d'autrefois soutenaient avoir vus, vus de leurs yeux...

Tout avant, établissons que si les loups-garous sont tout à fait imaginaires, les feux follets existent toujours, puisque, selon la définition du Larousse, ce sont "de fugitives flammes légères, produites par des émanations de phosphore d'hydrogène spontanément inflammable, qui se dégagent des endroits marécageux et des lieux — tels les cimetières — où des matières animales se décomposent".

L'homme-loup (*werewolf*, de l'anglo-saxon), nous venons de le dire, est une superstition ridicule. On l'estimait tout d'abord "une manière de lutin transformé en loup" qui errait et criait, la nuit, quand plus tard il fut dit "un sorcier travesti en loup"... qui courait aussi les champs une fois le soleil disparu et qui, d'humeur farouche, ne faisait société avec personne... Plus, selon les diets, sa peau n'était trouvable que par des balles avant été bénites, quand il fallait nécessairement que celui qui le poursuivait fut muni d'un trèfle à quatre feuilles, tout en invoquant le patron des chasseurs, le grand saint Hubert, dont la prenante légende veut qu'un cerf lui apparut ayant une croix lumineuse sur la tête, alors que chassant le gibier un vendredi saint.

On connaît de quelle heureuse et charmante façon le peintre Pierre Breughel sut fixer cet épisode de la vie du doux apôtre des Ardennes.

Nous vous avons déjà dit, ici, ami lecteur, soit au cours de notre chronique *Chez les Passeurs de la rivière Du Sud*, que, du moins selon la légende, un paysan de Rocher-de-la-Chapelle ayant été frappé de lycanthropie, les honnêtes gens d'alors y avaient vu une punition céleste, puisque le dit Gédéon Cervier avait cessé de pratiquer sa religion dès que Mgr Dubreuil de Pontbriand décréta — en 1758 — que, trouvée trop petite, l'église de Pointe-à-Lacaille devait être remplacée par une nouvelle, mais sise près de la rivière Du Sud, sur la terre de Jean Roussin, église qui ne fut d'ailleurs élevée qu'en 1771, après la longue et dure opposition qu'eut à surmonter M. le curé Petit-Maison-basse.

A tout événement, le *chaviré* Cervier serait mort quelques années plus loin, dans une maison de santé, à Québec.

Rares doivent être, aujourd'hui, croyons-nous, les "plus

Elles ne laissaient pas d'être captivantes, les histoires que racontaient nos ancêtres, à la vacillante lueur des chandelles, au cours des longues soirées d'hiver, quand le vent chantait lugubrement plaintif dans les grands arbres aux bras rigides...

de cinquante" qui ne se souviennent pas d'une dolente chanson qui joua fréquemment pour eux le rôle du jeteur de sable, quand bambins, on les berçait:

*Dormez, dormez, mon petit ange,
Car le loup-garou va venir,
Le loup-garou qui toujours mange
L'enfant qui ne veut pas dormir...*

Vus démons familiers, les feux follets d'autrefois étaient des esprits nocturnes qui, entre autres malices, se plaisaient à tresser crinière et queue des chevaux... et ce de façon si serrée que leur crin

prenants ouvrages que nous laissa le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli... Faisons-mieux: relisons plutôt certaines justes réflexions que ce même volume commanda

par R. Pérusse

à la fine plume de l'abbé Albert Dion:

"C'était, au temps jadis, une croyance assez répandue chez les gens des paroisses d'en bas, que l'île d'Orléans servait nuitamment de rendez-vous aux sorciers. Au fait, plus d'un voyageur

insulaire, notamment reconnu pour de bons chrétiens, de participer d'une façon quelconque à ces extravagances. Et pourtant c'étaient eux qui, sans penser à mal d'ailleurs, donnaient ainsi la frousse aux passants attardés sur le Chemin du Roy. Lorsque, par exemple, ils descendaient, de nuit, les côtes pour voir à leurs pêches, ils se munissaient naturellement de lanternes. Rien d'extraordinaire en cela, ils faisaient comme tout le monde. Toutefois, un spectateur non averti ou, mieux encore, prévenu, placé de

"Il est vrai que les mêmes agissements se produisaient aussi bien sur les battures voisines (opposées), à quelques arpents de la route; mais l'écran de la falaise empêchait un passant de le constater. L'imagination populaire a fait le reste.

"Telle est l'origine de la légende, puisque légende il y a. Aubert de Gaspé, en la glissant dans son livre, lui a donné le tour satirique d'une bonne blague assaisonnée à la canadienne. Le folkloriste profite de l'occasion pour nous retracer avec malice le langage pittoresque et les gestes exagérés de ces types originaux — nombreux autrefois par les campagnes, mais très rares aujourd'hui, en raison du septicisme des auditoires —, que l'on disait spécialisés dans l'art de raconter "des peurs", au cours des veillées de novembre. Ces honnêtes pince-sans-rire, à force de ressasser des histoires effrayantes, finissaient par croire eux-mêmes que vraiment "c'était arrivé"..."

Ce bon, solide et si naturel septuagénaire qu'est M. D... G... que nous estimons du nombre de nos meilleurs amis, nous racontait, toujours souriant, l'an dernier, qu'à l'heure de sa lointaine enfance, alors qu'il vivait au village — à Pointe-à-Lacaille, où il naquit —, il lui fut fréquemment donné de voir des feux follets... "courant, la nuit, le long des clôtures... mais que ces esprits-là pendaient aussi, le plus souvent, aux mains de jeunes gens qui (à l'aide de lanternes), montant vers les bois, tentaient de découvrir quelque cache, afin de discrètement faire honneur aux précieux liquides que les contrebandiers de ce temps-là savaient y enfouir..." Ces chercheurs nocturnes abusent sans doute du vieux dicton qui prétend que "le diable rit, quand un voleur en vole un autre..."

De tout ceci, il nous faut savoir conclure que, *dieu déchû qui se souvient des cieux*, comme l'a dit Lamartine, l'homme a constamment soif de merveilleux, et il en semble d'autant plus avide qu'il a la prétention (ou réputation) d'être grand... Le roi Numa consultait la nymphe Egérie, Socrate et Platon croyaient aux fèves symboliques. Le plus sage des rois anciens, le plus savant de Rome, César, n'a-t-il pas fait un traité des augures? Auguste et Tibère consultaient des dés; cubomancie. Plus près de nous, Louis XIV, qui sut tout faire ployer devant lui, n'allait-il pas lui-même se plier devant un certain devin de la forêt Saint-Germain? Celui qui pendant vingt-quatre heures, prétendit-on, (Suite à la page 14)



Sorcier travesti, le loup-garou errait et criait à travers champs, la nuit venue, et, d'humeur farouche, ne faisait société avec personne... (Dessin de R. Pérusse).

en restait ondulé pour des semaines...

Tous ceux qui se payèrent la satisfaction de lire l'attrayant travail, le "tableau fidèle des mœurs de nos ancêtres" qu'est *les Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé savent jusqu'à quel point les *fi-follets* épouvaient les superstitieux — c'est-à-dire le plus grand nombre des — voyageurs de nuit, aux siècles passés.

Si, pour notre plaisir commun, ami lecteur, nous revenions au premier des deux

parti sur le tard du relais de la Traverse (entre Québec et Lévis) pour regagner ses pénates et cheminant dans la nuit noire, entre Beaumont et Saint-Michel, soutenait par la suite avoir bien vu de ses deux yeux les battures de Saint-Laurent et de Saint-Jean toutes grouillantes de diables grands et petits — lutins, farfadets, feux follets, loups-garous —, en train de danser la *bis-tringue* traditionnelle, parmi les joncs.

"On ne soupçonnait pas les

l'autre bord du chenal, pouvait s'y tromper; car, à cette distance, il ne voyait pas les gens aller et venir, mais seulement des points lumineux qui lui semblaient flotter *proprio motu* dans les ténèbres. En automne, il y avait davantage: on allumait de grands feux sur la grève, pour se réchauffer en attendant la marée basse: les *jeunesses* dansaient alentour, et leurs silhouettes agrandies prenaient, aux lueurs de la flamme, les formes les plus fantastiques.

LES ENFANTS AIMENT ce doux laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢



● Le président d'Air Canada, M. G. R. McGregor accepte le premier Viscount, Air Canada a commandé 22 de ces appareils à turbo-propulseurs ouvrant ainsi une nouvelle ère de l'aviation commerciale en Amérique du Nord. S. H. le maire de Montréal, M. Jean Drapeau était présent à cette cérémonie. Montréal étant la première ville de l'Amérique à recevoir ce prestigieux avion. De gauche à droite: M. Drapeau, M. McGregor, le capitaine G. R. Bryce, de Vickers, M. G. R. Bryce, directeur général de Vickers, créateurs de l'avion et M. H. J. Symington, directeur des T. C. A. (Photo TCA)

Fête aux enfants à L'Isletville

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3454, comme par les années passées, firent des heureux en distribuant des cadeaux et des bonbons aux enfants qui se rendirent en avant de la Fonderie de L'Islet, Ltée., le 26 décembre dans l'après-midi. Cette fête avait été organisée par l'Intendant du Conseil, M. Georges Caron.

Le Père Noël partit du faubourg de L'Islet en voiture trainée par 6 poneys. Plusieurs lui firent escorte. Rendu à destination, il fut très touché de voir plus de 400 enfants, qui attendaient avec impatience. Le Père Noël sut dire un bon mot à chacun, en leur distribuant cadeaux et bonbons.

Le Grand Chevalier, M. Emile Fréchette, remercia l'organisateur de cette fête, ainsi que tous ceux qui ont aidé au succès et aussi les personnes qui se sont déplacées, pour y amener les enfants. Espérons, dit-il, que tous garderont un bon souvenir et que l'an prochain nous aurons encore le plaisir de goûter cette fête.

Comme l'avait demandé notre grand Chevalier, M. Emile Fréchette, au jour de l'An, plusieurs chevaliers se réunissaient afin d'aller offrir leurs souhaits à leur pasteur et en même temps au moniteur du Conseil, M. le Chanoine Pierre Crépeault, V.F., curé. A cette occasion également, tous en profitèrent pour présenter à notre Pasteur leurs félicitations pour le grand honneur qui rejaillit sur l'Eglise, sur lui-même et sur tous les paroissiens de L'Islet. Notre Pasteur venait d'être élevé au rang de Chanoine Honoraire par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, Evêque de Ste-Anne de la Pocatière. Notre Pasteur après nous avoir donné sa bénédiction, nous remercia par des mots très touchants et nous donna de plus, de sages conseils afin que le Conseil 3454 de L'Islet, continue son oeuvre si bien commencée.

Au début de janvier 1955, les Chevaliers de Colomb eurent leur assemblée mensuelle et plusieurs rapports des événements de l'année furent donnés. Dans l'année 1954, un montant de \$118.43 fut donné pour messes pour les Frères Chevaliers défunts, et aussi pour les membres défunts des familles des Chevaliers. Sur ce montant, il est compris aussi les cadeaux que nous avons faits aux membres Chevaliers qui ont été hospitalisés durant l'année écoulée.

Le comité dont M. Louis-A. Derooy est en charge pour les donateurs de sang, donna son rapport et il y eut en 1954, 63 donateurs de sang. Sur ce nombre, il y avait plusieurs chevaliers. Ce sang a été donné dans les hôpitaux suivants: Montmagny, St-Jean-Port-Québec et Lévis, Hôpital St-Sacrement, St-François d'Assise et l'Enfant-Jésus, de Québec. Nous espérons que durant l'année 1955 que ceux qui n'ont pas encore donné de sang et qu'ils le peuvent le feront bénévolement. Ils pourront donner leur nom à notre frère chevalier, M. Louis-A. Derooy. Comme vous le savez sauver une vie humaine c'est imiter le REDEMPTEUR qui a donné le sien pour sauver nos âmes.

Comme nous n'avons pu faire la fête des Rois au commencement de janvier, il y aura le 30 janvier, une fête pour tous les Chevaliers qui sont en règles avec le Conseil et en même temps nous auront le plaisir d'avoir les Filles d'Isabelle, qui réhausseront cette fête par leur présence.

La prochaine réunion des Chevaliers de Colomb du Conseil 3454 de L'Islet, aura lieu en février et nous espérons que plusieurs se rendront à cette réunion, car il se peut qu'il y ait surprise... On parle d'une initiation pour la fin de février. Au rendez-vous tous afin de savoir ce qu'il y aura au programme.



Considérez-le à ce point de vue!



- 1 **ESSIEUX GMC**—robustes, lourds, très tenaces—conçus et construits pour la charge... et la route! Les essieux simples, à 2 vitesses ou à double réduction vous donnent toute une gamme de force et de puissance pour toute application!
 - 2 **ARBRES PROPULSEURS GMC DÉCOUVERTS**—avec roulements à supports plus forts et très durables! Les joints universels éliminent le choc et la distortion nuisibles... donnent une plus douce transmission d'énergie!
 - 3 **TRANSMISSIONS GMC**—Le plus bel exemple de technique de précision que vous ayez jamais vu! Vous pouvez choisir parmi une variété complète de transmissions Synchronesh et Hydramatic, reconnues pour transmettre toute la puissance!
 - 4 **CADRES GMC**—les nouveaux cadres plus robustes sont solides... donnent un rendement tenace dans les conditions d'usage les plus rudes. Ce sont des cadres sur lesquels vous pouvez compter!
 - 5 **MOTEURS GMC—À SOUPAPES EN TÊTE**—absolument imbattables en fait d'économie, de performance et d'endurance! Une plus grande variété de moteurs—avec de l'énergie à revendre!
- Quels que soient vos besoins particuliers de camionnage, vous pouvez être absolument certain de trouver exactement ce que vous voulez chez votre marchand GMC. Voyez-le bientôt!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

UN CAMION POUR CHAQUE GENRE DE TRANSPORT

GMC-155-DF

Bédard Automobiles Ltée

Vendeurs autorisés

PONTIAC — BUICK — CAMIONS G. M. C.

MONTMAGNY, P. Q.

Cours ménager à Ste-Anne

Grâce à la collaboration du Ministère d'Agriculture de la Province de Québec, l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, est en mesure d'offrir un cours complémentaire d'enseignement ménager aux jeunes filles qui ont déjà fait deux années d'étude dans ces matières. Ces cours de deux mois débuteront le 7 février pour se terminer le 2 avril.

Pour l'inscription et tout renseignement supplémentaire, on peut s'adresser à Monseigneur le directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, d'ici le 25 janvier.

Enlèvement de la neige, nettoyage des cours.

TRANSPORT GENERAL

PAUL BRETON

11, rue Taché, Tél.: 523.
MONTMAGNY

COURRIERS DES PAROISSES

BERTHIER-EN-BAS

MARIAGES

Le 27 décembre a été béni le mariage de Mlle Lucille Bilodeau, fille de M. et Mme Arthur Bilodeau à M. Maurice Couillard, fils de M. et Mme Alonzo Couillard, de Montmagny. Ils avaient pour témoins, leur père respectif. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

En l'église Natre-Dame de Lévis, à 10 heures, samedi, le 22 janvier prochain, sera célébré le mariage de Mlle Jeanne Roy, fille de M. et Mme J.-Baptiste Roy, avec M. Jean-Charles Hoffman, fils de M. et Mme Evariste Hoffman, décédés.

NAISSANCES

A M. et Mme Robert Côté, née Marie-Paule Beaulieu, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Yves, Parrain et marraine: M. et Mme Roland Côté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Simonne Beaulieu, tante de l'enfant.

A M. et Mme Victor Beaulieu, née Alice Truchon, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche-Lise, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-A. Guillemette, Porteuse: Mlle Lise Beaulieu, sœur de l'enfant.

MALADE

Mlle Pauline Blais, institutrice à Québec, est de retour de l'hôpital, où elle a subi une intervention chirurgicale. Elle est actuellement chez ses parents, M. et Mme Jean Blais. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

DECES

M. Clément Gagné est décédé à Québec et a été inhumé à Berthier, la semaine dernière.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Jean-Luc Dufour et leurs fillettes sont allés à Montréal à l'occasion des fêtes visiter leurs parents.

Mme Edouard Roy, Mlle Antoinette Morency, de Québec, étaient récemment chez Mme Louis Morency.

Mlle Gaby Buteau, de Sherbrooke, chez son père, M. Hector Buteau.

Mlles Thérèse, Jeannine et Lorraine Blais, g.m.g., de Montréal, dans leur famille M. et Mme Ludger Blais.

M. Jules Blais, de Montréal, était de passage chez sa mère, Mme Edmond Blais.

Mlle Marie-Anne Mercier a fait récemment un voyage à Québec rendre visite à des parents.

M. Yves Roy, de Québec, Mlle Lise Mercier, de Val St-Michel, étaient en visite chez M. Francis Mercier.

M. et Mme Amédée Turgeon, de St-Charles, sont venus passer la fête de Noël chez sa sœur, Mme Emile Lablanc.

M. et Mme Georges Caron et leurs enfants, M. et Mme Clément Bordeleau, M. Edgar Pelletier, M. Benoît Pelletier et son amie Denise Barrette, tous de Québec, sont venus passer le jour de l'An chez M. et Mme Joseph Pelletier.

M. Emile Leblanc et ses filles Rolande et Marielle sont allés passer le jour de l'An à St-Charles dans les familles de MM. et Mmes Arthur Leblanc et Amédée Turgeon.

Mlle Yolande Lamontagne, de Lévis, est venue passer la fête de Noël chez son amie, Mlle Lillian Leblanc.

M. et Mme Jean-Louis Blais, de St-Henri sont venus visiter leurs parents M. et Mme Oscar Blais et Wilfrid Guay.

CAP-ST-IGNACE

VA-ET-VIENT

M. Marius Bernier, de Montréal, est venu visiter ses parents, M. et Mme Jos.-Aug. Bernier.

M. et Mme Raymond Bernier et leurs fillettes, sont retournés à Kapuskasing, Ont., après quelques semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Ernest Guimond et Joseph Bernier.

Mlle Colette Bernier, de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Bernier.

DECES

Le 17 janvier dernier eurent lieu les funérailles de Mlle Marie-Louise Bernier, fille de feu M. et Mme Désiré Bernier, décédée à l'âge de 67 ans. La défunte laisse dans le deuil, ses frères: MM. Joseph et Phydime Bernier; ses neveux, MM. Oliva, Onésiphore, Paul-Emile, Alcide, Robert, Vincent Frégeau.

Nos sincères condoléances à la famille affligée par ce deuil.

SERVICE ANNIVERSAIRE

—Le 17 janvier a été chanté le service anniversaire de M. Roméo Bernier.

STE-APOLLINE

Statistiques de la paroisse

Population: 216 familles avec une population de 1164 âmes. On constate une diminution par rapport à l'an passé où il y avait 224 familles avec une population de 1224 âmes.

Au cours de l'année 1954 il y eut 39 baptêmes, 10 mariages et 8 sépultures dont 4 d'adultes et 4 d'enfants.

Nouveau marguillier

M. Philippe Tanguay, cultivateur, a rendu ses comptes cette année et a été remplacé par M. Cyrille Marceau, commerçant de bois, qui ainsi est devenu le troisième marguillier.

GRANDE INNOVATION

Pour l'intronisation du nouveau marguillier, le Premier de l'An, un ban spécial capitonné de rouge avait été installé à l'avant de l'église, pour remplacer le précédent, qui était un banc trop semblable aux autres du reste de l'église.

DANS NOS ECOLES

Il y a six écoles rurales tenues par des institutrices de la paroisse et au village, un couvent de trois classes tenues par les RR. SS. Servantes du S. Coeur de Marie. Le total des enfants qui fréquentent les classes en tout est de 110 garçons et 143 filles. L'instruction se donne jusqu'à la dixième année.

17.000 communions ont été distribuées en 1954.

La paroisse possède une salle paroissiale bien équipée pour diverses récréations et réunions.

Le curé de la paroisse est M. l'abbé Jean-Charles Côté, originaire de Montmagny.

SAVEZ-VOUS QUE

Plus de 14.000 anciens combattants hospitalisés ont fabriqué, sous la direction des représentants de la Croix-Rouge, 42.638 articles d'artisanat en 1953.

Une offre urgente aux Aspirantes Infirmières

C'est le 7 février prochain que s'ouvre à l'Hôpital St-Luc à Montréal, le deuxième Cours Spécial de 11ème année de la saison 1954-55. Toutes les jeunes filles qui ont fait une 10ème année, ou même une très bonne 9ème année, y sont admises à titre absolument gratuit. L'enseignement est donné à l'hôpital même où la jeune aspirante infirmière reçoit, gratuitement encore, la pension et la chambre. Elle n'a aucun travail à faire en dehors de ses études et aucun uniforme n'est exigé.

Les étudiantes qui auront suivi ce cours de quatre mois et demi et qui auront passé avec succès l'examen final de juin prochain pourront alors com-

mencer, dès ce moment, leurs études normales d'infirmières, c'est-à-dire suivre le cours complet de trois ans, théorique et pratique, de l'Ecole des Infirmières de l'Hôpital St-Luc, affiliée à l'Université de Montréal. Il est inutile de leur rappeler l'intérêt exceptionnel qu'offre désormais la belle profession d'infirmière à tous les points de vue et dans tous les domaines.

Toutes les jeunes filles désireuses de s'inscrire au cours spécial gratuit avec chambre et pension complètement gratuites,

qui s'ouvrent le 7 février prochain, ou de demander simplement quelques renseignements supplémentaires, doivent s'adresser immédiatement et avant le 1er février, par lettre ou par téléphone, ou lui rendre visite, à la Directrice de l'Ecole d'Infirmières, directrice du Nursing de l'Hôpital St-Luc, 1058 rue St-Denis, Montréal, ou lui téléphoner à Harbour 9121.

Lisez bien attentivement toutes les annonces. — C'est le meilleur guide de l'acheteur.

Service Marial

Si vous aimez Marie, on n'aura plus besoin de vous défendre les modes indécentes...

Si vous aimez Marie, vous aurez le péché en horreur...

Si vous aimez Marie, vous chercherez à pratiquer la vertu...

Si vous aimez Marie, vous aurez le souci de ne pas lui déplaire...

Si vous aimez Marie, le sacrifice vous paraîtra nécessaire...

Si vous aimez Marie, le devoir si austère qu'il soit vous l'accomplirez sans dévier...

Si vous aimez Marie, vous aurez soif de sainteté...

Si vous aimez Marie, vous aimerez Jésus...

Si vous aimez Marie, vous deviendrez apôtre...

Ah! si nous aimions Marie, comme le monde serait beau car par amour, qu'est-ce qu'on ne fait pas!

SERVICE MARIAL
Montmagny.

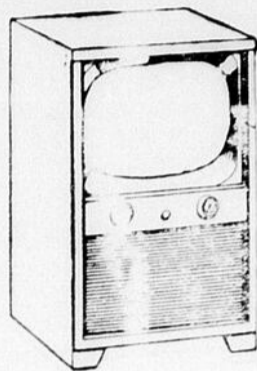
Délégués du diocèse de Sainte-Anne

A l'occasion des fêtes du quinzième anniversaire du Centre Canadien des Cercles Laïcitaire et Sainte-Jeanne d'Arg., dimanche dernier, à Québec, le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière était représenté par vingt-sept de ses membres: M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, professeur au collège de Ste-Anne et aumônier diocésain des Cercles; M. Philippe Dubé, président diocésain de St-Pascal et Mme Dubé; M. Geo. Edmond Langlais, vice-président diocésain, de St-Patrice de Rivière-du-Loup et Mme Langlais; M. Paul Pouliot, secrétaire diocésain de Montmagny et Mlle Imelda Pouliot, le Montmagny; M. Joseph Bernier, trésorier diocésain de St-Jean Port-Joli et Mme Bernier; M. le Dr Sarto Sirois de Rivière-du-Loup; M. le Dr et Mme Réginald Grandmaison; M. et Mme Roland Martin, de Ste-Anne de la Pocatière; M. Antoine Boucher, de L'Islet; M. et Mme Paul Nadeau, de St-Jean Port-Joli; M. et Mme Lazare Beaulieu, de St-Ludger de Rivière-du-Loup; Mlle Alice Devost, présidente du Cercle de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup; Mme Léon Grenier, de Ste-Anne de la Pocatière; M. Alcide Sénéchal, président régional de Rivière-du-Loup; Pierrette Pelletier et Gérard Vaillancourt du Cercle de Saint-Patrice; M. Henri Landry, président du Cercle de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup et Mns Landry; M. Louis Chouinard, président du Cercle de St-Ludger; Mlle Monique Grenier, de Ste-Anne de la Pocatière.

SAVEZ-VOUS QUE

La Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse compte 1.089.206 jeunes membres.

On estime que 97 pour cent de tout le travail exécuté par la Croix-Rouge canadienne est fait par des bénévoles.



GRATIS Une télévision

ECRAN 21 POUCES

Un coupon vous sera donné avec chaque dollar de nettoyage et pressage à

Moderne Valet Service Enr.

7e RUE — MONTMAGNY — TEL.: 595

Nettoyage à sec "PERLUXE" le plus moderne GARANTI SANS ODEUR

Il faudra répondre à la question:

"Quel est le numéro de téléphone de Moderne Valet Service?" pour avoir droit au prix offert.

Seules deux bières possèdent cette garantie d'excellence



1 bière incomparable!



1 lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

SERVICE GRATUIT

du posage de préliarts, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Rapport de l'année au poste de police.

Sensible diminution des accidents en 1954

En général, on remarque une augmentation de la plupart des sorties des policiers de la ville, mais une diminution sensible se fait sentir dans le domaine des accidents de la circulation et des feux de champ.

L'année 1954 a été remplie d'événements divers au domaine municipal. Le rapport détaillé des activités de nos policiers nous donne une petite idée de l'activité qui a régné pendant ces douze mois.

L'année dernière, huit bicyclettes avaient été rapportées volées puis, grâce aux policiers, retrouvées. En 1954, six seulement ont été volées et retrouvées. Une augmentation sensible est à remarquer dans le nombre des arrestations qui, de 46 l'année dernière, est passé à 62 pour 1954.

Dix vols, dont le plus important était celui évalué à \$350, et commis au restaurant Café Roger, ont été rapportés. L'année précédente, neuf vols seulement avaient été commis.

Chaque jour, les policiers reçoivent divers appels ou plaintes. Celui-ci a perdu son chat, l'autre demande de l'aide, tandis qu'un autre a besoin d'un renseignement; 287 appels de ce genre sont parvenus au poste de police, ce qui constitue une augmentation de 60 sur 1953.

Dernièrement encore, nous avons eu un petit échantillon du genre d'hospitalité que peut offrir le poste de police quand une famille ontarienne est venue se réfugier dans nos murs. Mais nous étions loin de soupçonner que cette année le poste de police avait hébergé 317 personnes contre 197 l'année précédente.

En 1953, 3 enfants portés disparus ont été retrouvés. Cette année ce nombre s'est doublé.

La campagne de sécurité sur les routes de la province a certainement porté fruit chez nous, puisque le nombre des accidents divers de la circulation rapporté est de 65 contre 82 pour l'année précédente. Cette légère amélioration, si elle se maintient, apportera certainement plus de sécurité à nos citoyens.

Le rapport de la brigade des incendies enregistre lui aussi, des hauts et des bas. Cinq appels importants ont été enregistrés et les plus marquants sont sans aucun doute celui de la conflagration de St-Pierre et celui du mou-

(Suite à la page 16)

Venin de cobra et magnésium contre le cancer

Les recherches autour du cancer élucident tous les jours des points nouveaux. Un médecin suisse, le Dr Blasiu, a essayé sur 30 cancéreux une substance préparée à partir du venin de cobra, la cobralgésine. 17 malades furent débarrassés de leurs douleurs, et 5 furent nettement soulagés.

Par ailleurs, un médecin français, le Dr Schweitzer, a examiné 9,912 habitants des villages d'El-Goléa, d'In-Salah, et d'Aoulef, dans le Sahara. Il n'a trouvé sur cette population que deux personnes atteintes de cancers, et encore de cancers de la peau qui évoluaient depuis 13 et 18 ans. Il fait remarquer à ce propos la haute teneur en magnésium des eaux d'In-Salah et d'Aoulef.

(SIS)

Promotion au P. C.



M. JOHN-EDGAR MARCH, qui vient d'être promu directeur du service des relations extérieures du Pacifique Canadien, à Montréal, en remplacement de M. J.-H. Campbell, décédé récemment. Bien connu dans les milieux du journalisme et des chemins de fer au Canada, M. March débuta dans le journalisme en 1911, pour entrer au service de presse du Pacifique Canadien en 1926. Il fut d'abord représentant de ce service à Winnipeg, puis à Montréal. En 1945, quand on organisa le service des relations extérieures de la compagnie, il accéda au poste de directeur adjoint de ce service.

"Mon père avait raison"

Les incépissables facultés d'observation de Sacha Guitry font que chacun de ses ouvrages apporte sa surprise aux auditeurs. Sa fantaisie, son esprit, sa vivacité entourent cette surprise de détails qui deviennent un sujet pour le théâtre. "Mon père avait raison" nous assure une fois de plus une heure agréablement remplie. Tour à tour nous serons amusés, bouleversés ou ravis, ou simplement émus. "Mon père avait raison" est une tragédie légère selon la critique. "Tragédie" — parce qu'on sent le destin planer au-dessus des personnages, "légère" parce que dépourvue de toute grandiloquence, de toutes ces phrases empressées au milieu desquelles s'engouffrent ordinairement les héros des tragédies modernes.

Comme toujours Sacha Guitry s'est contenté de capter le souffle, les ondes qui passent au-dessus de nos toits. Et pour y parvenir, il a cette entente spéciale qu'on ne trouve pas dans le commerce, l'antenne du génie!

Cette tragédie de Sacha Guitry sera à l'affiche du Théâtre Ford le 27 janvier. Le Théâtre Ford est diffusé chaque jeudi soir, de 8h.30 à 9h.30 sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Société Ford du Canada.



ARTICLE SEPTIEME

Il y a diverses méthodes ou façons de procéder dans le montage d'une collection de timbres-poste. Et ces méthodes varieront suivant l'orientation particulière de la spécialité du collectionneur, c'est-à-dire selon les items collectionnés. Les items philatéliques sont très nombreux et leur nombre augmente de jour en jour, selon la fantaisie des amateurs de timbres. Toutefois, il est relativement facile d'établir une liste quelque peu complète des items philatéliques les plus en faveur auprès des amateurs.

D'une manière générale, les timbres-poste sont collectionnés par unités, et classés par ordre chronologique. Certains amateurs préfèrent les spécimens usagés, d'autres ne les récupèrent qu'à l'état neuf. Il va de soi qu'une collection de timbres neufs aura plus d'attrait et surtout plus de valeur. Mais puisque la chose n'est pas à la portée de tous, la grande majorité des collections renferme des timbres des deux catégories.

Avec le temps et surtout lorsqu'il est parvenu à un niveau moyen, le philatéliste pourra orienter ses recherches dans un autre domaine: les timbres en bloc, en bandes et en paires, tant neufs qu'usagés. Ces items sont vraiment agréables à collectionner et montent facilement un magnifique album. Les blocs de quatre ou de six timbres non-détachés sont les plus populaires. Et parmi ceux-ci, les blocs de coins de feuilles portant le numéro de planche de la feuille, sont très recherchés des spécialistes et leur valeur est plus élevée que celle des blocs réguliers. Et enfin certains collectionneurs, plus fortunés, poussent la fantaisie jusqu'à collectionner les timbres en feuilles complètes, soit alors par 50 ou 100 unités selon le format du timbre. Il est évident que cette spécialité n'est

le partage que des collectionneurs privilégiés.

En plus des timbres proprement dits, le philatéliste peut recueillir les "entiers postaux". On entend par "entiers-postaux" les enveloppes, cartes-postales, cartes-lettres, bandes pour imprimés, etc., portant un timbre imprimé et vendus par le service des Postes seulement. Ces items se collectionnent habituellement à l'état usagé, dans un album régulier, de la même façon que des photos, ou encore, dans un classeur à chemises.

Ces divers objets n'ont pas la faveur de tous les amateurs, mais par contre ils présentent un attrait bien particulier et constituent un aspect captivant de la philatélie. La plupart des entiers-postaux n'ont pas une valeur élevée, mais toutefois, certaines enveloppes et cartes, plus anciennes du Canada et des Etats-Unis atteignent une valeur alléchante. Le catalogue Holmes (Canada) décrit en détail tous ces items recherchés.

La collection d'"oblitérations" diverses constitue également un autre aspect du domaine du timbre. Il existe une variété infinie d'annulations ou oblitérations postales: oblitérations régulières, spéciales, commémoratives; cachets spéciaux, diverses teintes d'encre dont sont maculés les timbres. Tout ceci peut être l'objet d'attention particulière et constituer une spécialité philatélique, en plus de monter un album fort captivant.

Mais la spécialité la plus agréable et la plus en vogue, c'est la collection des "enveloppes" ou "plus" affranchis, et les "Plus Premier Jour" et "Premier Vol". Cette spécialité est appelée à juste titre: "L'assaisonnement de la philatélie". Mais puisqu'il convient d'élaborer le sujet, nous lui consacrerons notre prochaine chronique.

Incendie de l'hôtel de l'Oasis à St-Roch

St-Roch-des-Aulnaies (Spécial D.N.C.) — Un grave incendie a ravagé le soir du 6 janvier dernier, l'hôtel l'Oasis, propriété de M. Léandre Godbout, situé à deux milles du village de St-Roch des Aulnaies.

L'incendie a pris naissance au second étage de l'établissement, vers 9 heures du soir, en l'absence du propriétaire.

L'incendie fut découvert par de jeunes étudiants qui voyageaient sur la route en direction de St-Jean Port-Joli.

Les pompiers demandés sur les lieux ne purent réussir à maîtriser la marche destructive des flammes qui se propagèrent rapidement à tout l'établissement.

Ce spacieux établissement ne comptait que six ans d'existence. L'hôtel était situé dans un bouquet de sapin à proximité du fleuve St-Laurent.

Un calculateur de transfusions pour grands brûlés

L'armée américaine a mis au point un calculateur de poche en celluloid qui donne par le simple jeu d'un cadran spécial, la quantité de plasma sanguin qu'il faut transfuser à un grand brûlé. Cette quantité dépend de la taille du patient et de la surface atteinte, et devait se déterminer jusqu'ici par des calculs compliqués. Le calculateur ne remplace pas le diagnostic du médecin, mais permet de gagner un temps précieux. (SIS)

On n'a remarqué aucun incident grave pendant cet incendie qui a duré plusieurs heures. Les pertes sont évaluées à quelque 75 mille dollars.

** FIFOLS ET

(Suite de la page 11)

fut le seul maître de la terre, Napoléon Ier, ne juraît que par Moreau, pour un certain temps du moins. C'est à Marie-Anne LeNormand que l'impératrice Joséphine confiait ses craintes. Autre roi de France, Louis-Philippe, n'entraînait-il pas sa soeur chez madame Clément? Et que d'autres encore...

Quand on sait qu'il y eut, qu'il y a tant de travers insolites chez les dirigeants, on n'a qu'une demi-surprise à la vue de la naïveté du peuple.

L'homme a peur de l'ombre, ce qui nous est une éloquente preuve qu'il fut créé pour la lumière...

Admettons que la vie, plus souvent laide, a besoin d'enluminures...

A n'en pas douter, les feux follets nous viennent de Basse-Normandie, quand le loup-garou nous fut apporté de Bretagne, le vrai pays des légendes.

Les Ateliers Mercier Enr.



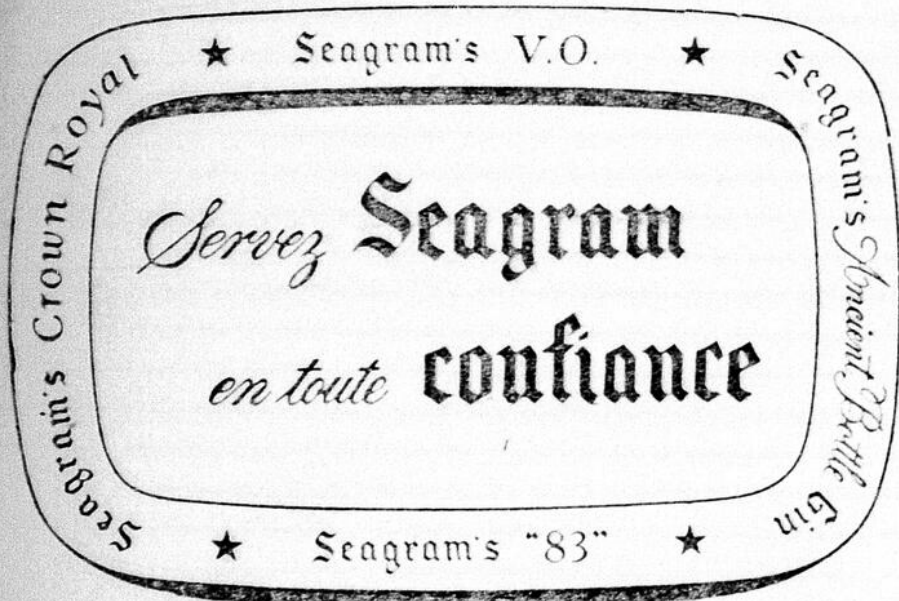
SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone : 535-W.

19, rue DU MANOIR,

MONTMAGNY.



DU LINGE PLUS PROPRE - PLUS BLANC

POUR NETTOYER À FOND FAB est INFAILLIBLE

Adoptez FAB! Le nouveau FAB infaillible pour nettoyer à fond, extirpe rapidement la saleté et la graisse enfouies dans le linge. Et puis, FAB est délicatement parfumé!

FAB rend le linge non seulement propre, mais vraiment propre! Non seulement blanc, mais vraiment blanc! Toutefois FAB est doux pour les mains tout comme il est doux pour les tissus.

PAS DE BLEU PAS DE JAVELAGE (sauf pour les taches persistantes)

Des expériences ont démontré que FAB EST MÊME PLUS DOUX POUR LES MAINS, QUE LES MEILLEURS SAVONS "FLOTTANTS"!



SEUL FAB REND VOTRE LINGE SI BLANC, SI PROPRE AUSSI RAPIDEMENT!



Funérailles de M. Hubert Roy,

Dimposantes funérailles ont été faites à la mémoire de M. Hubert Roy, citoyen bien en vue et estimé de St-Vallier, décédé le 8 janvier, à l'âge de 74 ans.

Un service solennel a été célébré le 12, à 10 h., en l'église de St-Vallier, en présence d'une assistance considérable de parents, amis de la famille, citoyens de l'endroit et de l'extérieur.

M. Roy était l'époux de feu dame Eva Langlois. Lui survivent, ses fils: Fortunat, de Sudbury, Ont.; Edmond-H. Roy, de St-Vallier. Ses filles: Mme Raoul Carrière (Ida); Léopold Lecompte (Jeannette); et Mlle Alexina Roy; ses gendres: R. Corriveau et L. Lecompte. Ses belles-filles: Mmes Fortunat et Edmond-H. Roy, Alice De Repentigny, Beaux-frères et belles-sœurs: Mme Vve Uldéric Roy, de Montmagny; M. et Mme Wm. Langlois, Québec; M. et Mme Léo Langlois, Lévis; M. et Mme John Roy, Lévis; M. et Mme Narc. Langlois, Lévis; M. et Mme Sylvio Langlois, Amos, Abitibi; Joseph, Emile et Adélis Langlois, Montréal.

Il était l'oncle du Rév. Père Léandre Roy, S.S.S., de Québec; de M. l'abbé Moïse Roy, aumônier à l'hôpital Saint-Sacrement, de Québec; de MM. Philippe et Fernand Roy, de Montmagny; de Mmes Edgar Thibault et Robert Delandantaye, ainsi que Mlle Gilberte Roy, également de Montmagny. Parmi les autres neveux et nièces, les RR. SS. Marie-Bonaventure, Marie-Eugène, des SS. St-Joseph de St-Vallier, et la Révé. Mère Marie, des SS. Antoinettes de Marie; Mmes Philippe et Fernand Roy, Montmagny; MM. et Mmes Henri Blais, Ernest Nadeau, J.-B. Carignan, Xavier Brédette, Wilfrid Morin, Adéland Nadeau, Julien Langlois et Albert Langlois, tous de l'Abitibi; Roger Gagné, Lucien St-Laurent, Maurice Montminy, Fernand Gosselin, Jacques Turgeon; MM. et Mmes

Almanzor Catellier, Sorel; Eugène Lamontagne, Sorel; Adrien Langlois; MM. Sylvio, Arthur, Roger, Réal et Mlle Huguette Roy; Marcel, Edith et Jean Langlois; son cousin, Edmond Roy, de Saint-Vallier. Petits-fils et petites-filles: M. et Mme Léopold Proulx (Lorraine), de Blezard Valley, Ont.; M. et Mme Ronald Roy, de Rouyn, Abitibi; Mlle Jeannette Roy, de Windsor, Ont.; Mme Hector White, (Georgette), de Sudbury, Ont.; Gérald, Fernand et Mlle May Roy, également de Sudbury, Ont.

Portait la croix, M. Gabriel Roy. Les porteurs du corps: MM. Moïse Roy, Paul-Emile Breton, Edgar Morrison, Apollinaire Roy. A l'église, M. le curé Théophile Pageot fit la levée du corps et les service a été célébré par le R. P. Léandre Roy, S.S.S., neveu du défunt, lequel était assisté de MM. les abbés Moïse Roy, également neveu, et Luc Arsenault, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Au chœur, M. le curé T. Pageot.

Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses fils, ses gendres, ses beaux-frères, nombreux neveux et petits-fils déjà mentionnés. Parmi les autres citoyens, furent remarqués: MM. Louis et Ovide Sanfaçon, Wilfrid, Maurice, Paul de Canufel; René Lemieux, Roméo Catellier, Lucien Bernard, O. Gilbert, Québec; Arsène Breton, Ladurantaye; Arthur Doiron, Roger Gagné, Lévis; J.-B. Cordeau et Antoine Cordeau, Québec; Mme Marthe Lyons, Québec; Marius Desrosiers, Québec; Jean-Yves Corriveau, Raymond Blais, Paul-Aimé Roy, Jos.-D. Blais, Cyrille Chabot, André Roy, Clément Guillemette et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de Marcel Ruelland, de Montmagny.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme Georges Blais

Les funérailles de dame Bernadette Bouchard, épouse de M. Georges Blais, décédée après une longue maladie, à l'âge de 69 ans et 5 mois, ont eu lieu en l'église de St-Pierre, le 13 janvier et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime. De nombreux parents et amis figuraient dans le cortège et à l'église paroissiale.

M. le chanoine L.-H. Paquet a fait la levée du corps et M. l'abbé L. de G. Paquet, curé, a chanté le service assisté de M. le chanoine L.-H. Paquet, curé de St-François, et de M. l'abbé J.-E. Bélanger, curé de Berthier, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence mortuaire, M. Alphonse Chamberland, beau-frère de la défunte, portait la croix. Le cercueil était porté par les neveux de la défunte: MM. Jean-Paul Bouchard, Antonin Bouchard, Arthur et Edmond Blais, Louis Buteau et Léon Blais.

Le deuil était conduit par

l'époux de la défunte, M. Georges Blais; ses fils: Théodule, Léopold, Louis et Lauréat Blais; ses filles: Mme Evariste Laflamme (Georgette), et Mlle Juliette Blais; son gendre, M. Evariste Laflamme; ses belles-filles: Mme Théodule Blais (Cécile Dubé); Mme Louis Blais, (Simone Montminy); Mme Lauréat Blais (Rolande Montminy); son frère, M. Charles Bouchard; sa sœur, Mme Philias Martineau (Philomène); ses neveux: MM. Paul-Emile Gaudreau, Georges Fournier, Viateur Caron, Camille, Réal et Aimé Blais, Nestor Chamberland, Benoît Bouchard, Léopold Théberge, Henri Laflamme, Eugène Blais, Jules Roy, Georges, Lucien et Jules Proulx; ses cousins: MM. Jean Racine, Germain Morin, Xavier Fougues, Eugène-A. Blais, J.-O. Blais, Joseph Montminy, Eugène Morin, Adéland Blais, Ls Montminy, Jos.-A. Laflamme, Arthur Corriveau; ses beaux-frères: MM. Hermidas, Joseph et Ovide Blais, Alphonse Chamberland, Joseph Buteau et Philias Martineau.

On voyait aussi: MM. Joseph Bélanger, Léopold Martineau, J.-Claude Blais, Adrien Boutin, Auxilien Couillard, Edmeur Dumas, Théophile Proulx, Armand Boutin, Moïse Cloutier, Conrad Lapointe, Rosaire Blais, Bertrand Proulx, Wilfrid Samson, Ernest Fiset, François Lapointe, Amédée Morin, Geo.-Albert Blais, Horace Lecomte, Amédée et Jean-Marie Blais, Pierre-L. Létourneau, Alphonse Talbot, Charles Bernier, Armand Beaumont, Léon Blais, Guy Caron, John et Rosario Gagné, Octave Morin, Jules Talbot, Alphonse Leblanc, Marc Lapointe, Roger Morin, Pierre-D. Létourneau, Azarias et Joseph Lapointe, Lucien, Gustave et Gerard Beaumont, Charles Caron, Roland Létourneau, Armand Blais, Uldéric Blanchet, Louis Létourneau, Cidlon et Uric Proulx, A. Rousseau, L. Haerpeck, Thomas Caron, Adolphe et Eugène Baillargeon, Rémi Beaumont, Edgar Blais, A. Beaudoin, Emile et Albert Vohl, J.-B. Gazé, Ernest Talbot, Robert Proulx, Francis Blais, Maurice Simard, René Lachance, Léopold Blais et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand, de St-Pierre, Montmagny.

Nous offrons à la famille en deuil, nos sincères condoléances.

*** Obsèques de

(Suite de la page 10)
Auguste Dupuis, et nombre d'autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Marcel Ruelland, de notre ville.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

*** Funérailles de

(Suite de la page 10)

Garant, Edouard Lamonde, Alphonse Allaire, Léon Simard, Robert Blais, Léon Bonneau, J.-E. Paré, Robert Boulet, Evariste Lamonde, Fernand Lamonde, Joseph Buteau, Francis Blais, de Saint-Pierre; Freddy Martineau, Charles Guimond, Oscar Blais, J.-A. Paré, André Buteau, Adéland Simard, Alphonse Blais, Louis Martineau, Philias Martineau.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand, de St-Pierre, Montmagny.

Nous offrons à la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Plus de 160.000 Canadiens ont suivi les cours de natation et sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne en 1953.

Fête des Filles d'Isabelle à St-Pamphile

La période des fêtes étant encore une question toute brûlante d'actualité, les Filles d'Isabelle de Saint-Pamphile, comté de L'Islet, Cercle Maria Chapdelaine No 794, soucieuse de semer un peu de joie, ont décidé, poussées par leur enthousiasme, d'organiser une fête, où le traditionnel sapin enguirlandé régnerait en roi. Elles se sont groupées dans leur salle paroissiale le 11 janvier dernier.

L'absence de leur aumônier, M. le Chanoine Joseph Léveillé, retenu au presbytère, fit cependant une brèche au tableau. Ses Filles d'Isabelle se l'étaient représenté au premier rang, recevant les hommages respectueux que son nouveau titre de Chanoine lui aurait bien valu.

Mesdames Léo-P. Bélanger et Pierre Chouinard, ex-régente, firent office de Saint-Nicolas. Chaque membre était appelé à tour de rôle et allait au hasard se choisir un cadeau parmi ceux accumulés sous l'arbre de Noël. La joie était à son comble par toute la salle s'il fallait en juger par les rires que la surprise faisait éclater en ouvrant les boîtes.

La faim se fit sentir, car il se faisait tard. Et ce moment Mme Léo Gagnon l'avait prévu puisque, avec ses aides, elle avait préparé un goûter qui flattait à la fois l'oeil et le palais. Puis le départ se fit. Avec sous le bras son cadeau, dans l'esprit la ferme résolution de se rendre aux désirs de la digne Régente pendant l'année qui débute, et dans le coeur, un peu de peine d'avoir à attendre une année encore avant qu'un autre divertissement de ce genre ne se reproduise.

*** Activités

(Suite de la page 9)
félicitations à ces jeunes talents qui sont prometteurs.

M. Georges Delisle fit une intéressante conférence. Le public s'en retourna enthousiasmé de cette soirée instructive et récréative.

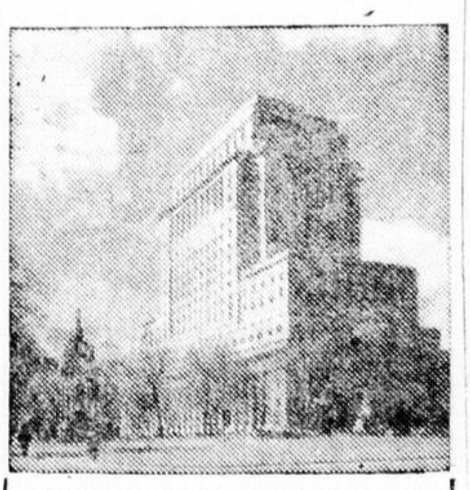
7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 Montmagny

Lemieux & Proulx

— ENR.

Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Jos. Proulx
Tél.: 340-W Tél.: 569-W



C'EST UN FAIT...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

L.-P. FORTIN

TEL.: 594
3e AVE.
Montmagny.

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

MONTMAGNY
12, rue St-Louis.
Tél.: 722.

Bonnelly et Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A. C.C., S.D.M.

Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier,
F.R.C.S. (C).
Consultations chirurgicales à l'Hôtel-Dieu.
Bureau: tous les après-midi, 2 h. à 4 h., sauf le samedi.
Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 h. à 8 h.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace, Rayons X. Tél.: 884
Consultations au bureau: 9 à 11 h. a.m. — 1½ à 2½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi, cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour cas d'urgence.

Jules Blanchet

b. a. l. l.
avocat
Bureau et résidence
13, rue de l'Anse
Tél.: 839

Tel.: 53

Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 767

Gonzague BELANGER

NOTAIRE
Assurance Générale
1, St-J-Baptiste, Montmagny

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

G.-A. PARIS, D.C.

Chiropraticien
103, rue De la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

MEDECIN VETERINAIRE

Dr Jean-M. DIONNE
PRATIQUE GENERALE
Clinique des petits animaux
21, 6e Rue — Montmagny
Tél.: 510

Laurent Normand

RUE DU PONT
— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service d'ambulance, jour et nuit.

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Spécialiste

Bureau à Montmagny : le samedi à l'Hôpital

Dr Paul Bigué
Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
SPECIALITE :
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431

Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
CONSULTATIONS: Tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

NOS ANNONCEURS
COMPTENT SUR VOTRE
PATRONAGE

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92

RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240.
5, rue Morin — Tél.: 855.

Caron, Corriveau, Renaud, C. A.

COMPTABLES AGREES
Lionel Corriveau, M.S.C., F.I.A., C.A.
Bureau: Edifice Caisse Populaire — 86, rue De la Gare. Tél.: 73
Résidence: 16, rue Ste-Marie. — Tél.: 702.
Montmagny. — Rivière-du-Loup.

Cadres paroissiaux pour les Chevaliers de Colomb

Dans un message qu'il vient d'adresser au Juge T.-A. Fontaine, Député d'Etat des Chevaliers de Colomb, Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et aumônier d'Etat, souhaite que de plus en plus, quand la chose est possible, les conseils des Chevaliers de Colomb aient la paroisse comme territoire. Mgr Cabana exprime aussi le vœu de voir toutes les sociétés catholiques travailler dans la plus grande union.

Ici J. O. C. parle

FOYER VIDE

Je vous ai déjà parlé du manque d'enseignement de la noblesse du travail comme de l'un des principaux facteurs de la détresse des jeunes ouvriers; ne dois-je pas tout autant parler du manque d'enseignement de la noblesse, que dis-je, de la sainteté du mariage?

Et je ne veux pas encore faire allusion à la publicité de la rue en faveur de l'amour libre. Il suffit seulement de savoir combien est faible l'autorité paternelle dans ces foyers, combien atrophiée est l'autorité des pères de familles ouvrières qui ont eux-mêmes contracté mariage sans aucune préparation et qui vivent la plupart du temps dehors: il suffit de constater combien manquent aux jeunes la douceur féminine, la sollicitude maternelle, les soins des mères que la nécessité ou l'apreté du gain entraînent elles aussi à l'usine, ou que l'insouciance ou le découragement facile à comprendre désintéresse de leurs devoirs d'état; il suffit de savoir que les jeunes ouvriers ne peuvent prendre leurs repas en famille, qu'ils n'entrent au foyer que pour dormir, qu'aucun attrait ne les y retient, qu'aucune forme de vie familiale n'encadre leur jeunesse et n'oriente leur vie.

DESORGANISATION DE LA FAMILLE OUVRIERE

C'est toute la vie familiale ouvrière qui est désorganisée, détournée de sa fin: l'éducation des enfants, pour être mise au service exclusif de la production industrielle. Comment les jeunes ne chercheraient-ils pas à fuir un milieu vide de sens, devenu l'esclave du capitalisme qui aurait dû le servir? Comment ne pas avoir la cause fondamentale de la désintégration de notre famille canadienne-française mise au service de l'économie, du matériel, alors qu'elle devrait être l'une des normes principales, le conditionnement essentiel de l'organisation du travail? Comment ne pas voir là la cause principale de la naissance de ces grandes masses ouvrières sans frein, sans but, dont on craint tellement l'évolution, de la substitution de l'esprit de classe international à l'esprit de famille national?

Mais comprend-on aussi dans quel cercle vicieux la classe ouvrière se débat avec désespoir? Demain d'autres jeunes viendront remplir les rangs d'autres jeunes, éduqués comme ceux d'aujourd'hui et comme ceux d'hier qui n'ont pu faire mieux que leurs parents à qui on avait enlevé tous les moyens d'élever leur famille.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA J. O. C.

C'est dimanche prochain, le 23 janvier 1955, qu'aura lieu la première assemblée générale pour l'année 1955. L'assemblée débutera à 1 heure de l'après-midi. Tous les jeunes travailleurs de Montmagny sont cordialement invités à assister à cette importante assemblée et à participer aux discussions au cours du forum qui suivra. On discutera des sujets qui sauront intéresser tous les jeunes travailleurs.

SOUHAIT

Je souhaite un prompt rétablissement à Mlle Madeleine Raymond, présidente de la J. O. C. F. qui a subi une opération à l'hôpital de Montmagny.

ROBERT MICHAUD,
Propagandiste de la J. O. C.

Voici le texte du communiqué:

Il y a déjà plusieurs années que les Chevaliers de Colomb ont adopté les cadres diocésains et paroissiaux pour leur organisation dans notre province. L'évêque nomme les aumôniers diocésains et paroissiaux. De plus en plus où c'est possible, le conseil à la paroisse comme territoire.

Feu Son Excellence Révérendissime Monseigneur Vachon, le Député d'Etat et les députés de district ont donné comme directive d'entreprendre les mouvements ou organisations que l'autorité religieuse voudrait bien leur indiquer. Nos sociétés catholiques ne doivent pas se combattre mais au contraire elles ont besoin de travailler toutes dans la plus grande union.

Je crois que durant l'année mariale les Chevaliers de Colomb se sont efforcés de seconder le clergé et ils ont droit à nos remerciements. Il est possible de donner encore un meilleur rendement en 1955. Chacun y réussira s'il se convainc de plus en plus de sa dignité d'enfant de Dieu et de son obligation d'accroître la grâce sanctifiante reçue au baptême. Nous avons besoin d'une élite catholique qui soit prête à donner sa vie pour les plus nobles causes.

(Signé) Georges Cabana,
Archevêque de Sherbrooke,
Aumônier d'Etat.

**ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS**

*** Sensible

(Suite de la page 14)

lin à scie de M. Amédée Gendreau, de Montmagny. A ces occasions, nous avons pu constater le travail magnifique opéré par nos pompiers volontaires. L'année précédente on avait rapporté le même nombre d'incendies, mais d'une moindre gravité.

Une forte augmentation se remarque dans le domaine des commencements d'incendie qui, de 19 l'an dernier, est monté à 30 cette année. Les tuyaux surchauffés aussi ont donné plusieurs appels. Le nombre de 39, de l'année dernière, est porté à 67 au cours de 1954.

Deux fausses alarmes et cinq appels inutiles ont été enregistrés. Le nombre des feux de champ qui était de 23, l'année dernière, est passé à 5 cette année. La pluie abondante que nous avons dû goûter au cours de 54 est sans doute responsable de cette forte diminution. Le nombre de feux d'autos qui était de deux, l'année dernière, est passé à 3 pour 1954.

Comme nous pouvons le constater, divers événements ont pris place au cours de 1954, tous n'étaient pas joyeux et intéressants mais quelques-uns d'entre eux nous ont permis d'apprécier le travail de notre force constabulaire dont le chef est M. Laurent Couillard et de notre brigade d'incendie, dirigée par le chef Minville.

Souhaitons que l'année 1955 voit une autre diminution dans le domaine des accidents de la circulation et des événements graves que nous avons dû déplorer au cours de l'année qui vient de se terminer.

Les Religieuses et le Centenaire du Couvent de Montmagny

Les familles ayant chez leurs membres des religieuses, anciennes élèves du Couvent de Montmagny, à quelques communautés qu'elles appartiennent, sont instamment priées de nous donner l'adresse de ces religieuses, afin que nous puissions en temps et lieu, leur envoyer l'invitation officielle leur permettant d'assister aux fêtes du centenaire qui auront lieu les 11, 12 et 13 juin prochain.

On est prié de ne pas attendre à la dernière minute, à cause des formalités, toujours assez longues, à remplir auprès des maisons-mères.

Il est entendu que ces religieuses devront compter sur la bienveillance de leurs familles respectives pour les héberger. S'il s'en trouvait, n'ayant ni famille ni amies pour les recevoir, elles voudront bien communiquer avec la direction de l'Amicale du Couvent. Le Comité de réception s'occupera de leur trouver une "famille d'adoption" pour ces quelques jours. S'adresser à:

Mme J.-A. Marquis, présidente, — ou
Mlle Sémida Bélanger, secrétaire.

REPARATION

- Montres
- Horloges
- Bijoux
- Briquets

Notre main d'oeuvre expérimentée et notre outillage moderne vous garantiront un service insurpassable en

EFFICACITE ET RAPIDITE

Toute montre vendue ou réparée chez-nous est VERIFIEE avec WATCHMASTER

BIJOUTERIE RAYMOND Enr.

64, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny.

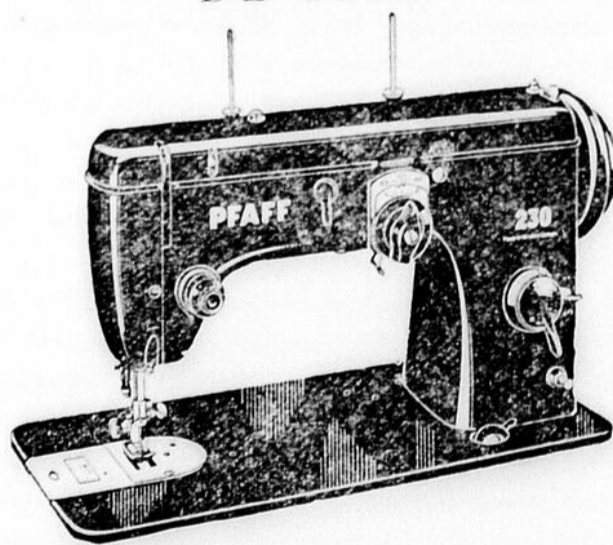
ELLE VIENT D'ARRIVER...

ELLE EST MAINTENANT SUR LE MARCHE...

LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE
ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

PF AFF

DE 1955



Voiez dès maintenant la nouvelle machine à coudre
PF AFF ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
présentement en montre au

Centre de Couture Pfaff Enr.

68, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny.

TEL: Mag. 368

PF AFF
PF AFF
PF AFF
PF AFF

TEL: Rés. 197

GARANTIE A VIE

La plus grande organisation du bas de Québec dans la confection des boutons et boucles recouverts avec votre tissus et ouvrages de fantaisie.

Afin d'éviter des erreurs, adressez-vous toujours à M. J.-E. LAINESSE, vendeur autorisé de la PF AFF pour les comtés de Montmagny-L'Islet-Bellechasse. M. J.-E. Lainesse continue toujours de faire la réparation à domicile de machines à coudre et possède toutes les pièces de réparations de toutes marques.

Plus de cinq millions de foyers possèdent déjà une PF AFF. Si vous possédez une vieille machine à coudre, demandez ce qu'elle vaut en échange pour la nouvelle PF AFF entièrement automatique.

Une démonstration vous convaincra et vous émerveillera de la supériorité en tous points de la nouvelle et sensationnelle PF AFF entièrement automatique.

Quand vous possédez une machine à coudre PF AFF, vous disposez d'un service complet de couture... PF AFF AUTOMATIQUE fait tout ça... à DOMICILE... SANS ACCESSOIRES.

PF AFF est le créateur — et le plus important fabricant au monde — de la fameuse "machine à coudre ZIG-ZAG" de maison. PF AFF est la seule machine à coudre avec un enfiler entièrement automatique et fait à même la machine.

En achetant une machine à coudre PF AFF, vous recevez GRATUITEMENT un cours de couture.

La machine à coudre PF AFF est la gagnante du grand prix de la médaille d'or 1953, en Europe.

